

## La Fed baisse ses taux

La banque centrale américaine juge que l'économie demeure « faible »

Les marchés financiers sont pessimistes et reportent à fin 2001 ou 2002 les espoirs de rebond

En Europe, les analystes espèrent une baisse prochaine des taux de la BCE

Lire page 13

www.lemonde.fr/eco-americaine

## Vers une rencontre Arafat-Pérès

APRÈS S'ÊTRE entretenu, mardi 21 août, avec le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, et le président palestinien, Yasser Arafat, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a obtenu un accord de principe sur une rencontre prochaine entre les deux hommes à Berlin, à une date non précisée. Le ministre s'implique au Proche-Orient pour tenter d'amorcer la mise en œuvre du plan Mitchell. Sur le terrain, quatre Palestiniens ont été tués, mercredi matin, lors d'un accrochage avec des unités de Tsahal près de Naplouse.

Lire page 2

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Une esthétique en actes



BOB WILSON

REPORTAGE au Centre de Watermill, aux Etats-Unis, un lieu qui ressemble à son fondateur, Bob Wilson, le créateur du *Regard du sourd*. Dans un décor de sérénité hautement contrôlée, le maître participe à la préparation des spectacles, dans une ambiance d'émulation internationale.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 Krn ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, CON, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 823 - 7,50 F - 1,14 €



## La bataille des OGM est relancée

- La Confédération paysanne met à exécution sa menace d'arrachage des plants expérimentaux
- Le syndicat de José Bové demande que les essais aient lieu en site confiné, et non en plein champ
- Le gouvernement défend ces recherches pour évaluer les risques et soutenir l'industrie

LA CONFÉDÉRATION paysanne a relancé la bataille des OGM en mettant à exécution, mercredi 22 août, sa menace d'arracher des plantes transgéniques expérimentales. La campagne annoncée par José Bové a commencé à Beaucaire, dans le Gard, où cent cinquante per-

sonnes ont détruit 1 000 mètres carrés de cultures de maïs génétiquement modifié. Les militants, qui ont agi à visage découvert, ont ensuite déposé les plantes arrachées devant la préfecture de Nîmes. Des actions similaires devraient suivre dans la région Rhône-Alpes.

Le syndicat entend, selon un de ses porte-parole, « lancer un débat de fond sur les objectifs de la recherche sur les OGM ». Il dénonce les risques de dissémination, confirmés par un rapport récent de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, qui a relevé

des traces d'OGM dans 41 % d'échantillons de maïs conventionnel testés. Hostile aux expérimentations en plein champ, la Confédération paysanne n'est pas opposée, selon José Bové, « à ce que les chercheurs travaillent en milieu confiné ».

Alors que les scientifiques veulent faire progresser leurs recherches et les industriels défendre leur position face à la concurrence internationale, le gouvernement soutient les essais menés actuellement sur 35 hectares répartis sur 109 sites dans 30 départements, afin de mieux connaître les risques potentiels des OGM et de soutenir les entreprises françaises.

Le débat sur les OGM oppose notamment ceux qui y voient le meilleur moyen d'assurer l'alimentation des pays en développement et ceux qui, après le drame de la vache folle, militent pour une plus stricte application du principe de précaution.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 11



## Des côtes de Floride aux rivages d'Australie, les requins attaquent...

ENTRE LES hommes et les requins, cet été 2001 pourrait bien se révéler le plus sanglant qu'on ait jamais connu. Du début juillet à la fin août, dépêches, articles de presse et statistiques soigneusement compilées ont égrené une sinistre litanie : les squales ont multiplié les attaques, et de plus en plus près du rivage. Aux Etats-Unis, en Floride notamment, et en Australie, sur la côte sud en particulier, est réapparue la bonne vieille psychose anti-requins, celle qui avait suivi, en 1975, *Les Dents de la mer*, le film de Steven Spielberg tiré du roman de Peter Benchley ; celle que connaissent tous ceux qui ont l'imagination titillée par l'animal et qui n'ont pas oublié l'origine étymologique du mot « requin » - *requiem*...

L'agression qui a le plus marqué l'opinion a eu lieu en Floride, début juillet. Jessie Arbogast, huit ans, se baigne sous les yeux de son oncle, au bord de la plage, quand il est attaqué par un requin qui lui arrache un bras. L'oncle intervient, se bat avec le squal, le traîne sur le rivage où des policiers lui tirent une balle dans la tête. Le bras de Jessie est récupéré dans la gueule du requin. Il faudra onze heures d'opération - a

rapporté l'Agence France Presse - pour le recoudre. Mais le garçon est toujours dans un état critique.

Début août, aux Bahamas, Krishna Thompson, un New-Yorkais de trente-six ans venu fêter ses dix ans de mariage, nage paisiblement quand il est tiré au fond par un squal. La bête a mordu la jambe gauche. Thompson se débat, perd beaucoup de sang, mais parvient à gagner le rivage. Il sera amputé. Mi-août, panique en Floride à nouveau : des centaines de requins croisent dans les parages. Le week-end des 19-20 août, six nouvelles attaques viennent justifier la couverture de *Time Magazine* : « L'été du requin ».

D'Australie, relate l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times*, les nouvelles ne sont pas meilleures. En dix mois, cinq nageurs ou surfeurs ont été tués par des requins. L'augmentation des attaques est telle que certains chercheurs ont le projet de traquer les grands requins blancs au large des côtes et, lorsqu'ils nagent en surface (au moins une fois tous les deux jours), de les marquer d'une puce électronique. Ce marquage permettrait de les suivre grâ-

ce à un satellite et de donner l'alerte lorsque l'un d'eux approche d'une plage.

Sur la tendance générale, les scientifiques sont à peu près d'accord avec les conclusions de l'Institut international de documentation sur les attaques de requins (*The International Shark Attack File*, ISAF), basé en Floride : les agressions sont de plus en plus nombreuses - 79 recensées en 2000 (qui ont fait 10 morts), contre 58 en 1999 et, par exemple, 38 en 1988. Sur le sens véritable de ces chiffres, les interprétations divergent.

Certains y voient le résultat mécanique de meilleures statistiques ou celui d'une population de nageurs et surfeurs sans cesse croissante. D'autres décèlent une agressivité montante chez les squales, qu'ils imputent à la baisse des stocks de poissons dans les mers du globe. Responsable du dossier à l'université de Floride, le chercheur George Burgess observe : « Aux Etats-Unis, le risque annuel d'être tué par la foudre est trente fois supérieur à celui d'une attaque par un requin. » Est-ce vraiment rassurant ?

Alain Frachon



ASSASSINATS

## Deux nouveaux morts en Corse

Deux hommes ont été assassinés, mardi 21 août, au sud de Bastia (Haute-Corse). Leurs corps calcinés ont été retrouvés, pour l'un, dans une voiture incendiée et, pour l'autre, à proximité du véhicule. Le premier, Dominique Marcelli avait été poursuivi pour délits de droit commun. Il était également un membre présumé de l'organisation clandestine Armata corsa. La police hésite entre la piste politique et le règlement de comptes.

p. 5

www.lemonde.fr/corse



VOYAGES

## Chios, l'île des capitaines

Etape privilégiée sur la route des épices depuis l'Antiquité et patrie légendaire du poète Homère, l'île de Chios, toute proche de la côte turque, fut jadis colonisée par les Génois avant d'être occupée par les Turcs, qui massacrèrent sa population en 1822, un événement immortalisé par Delacroix. Elle a donné à la Grèce ses plus fiers marins et ses plus riches armateurs.

p. 18 et 19

## POINT DE VUE

## 2002 : à la recherche du troisième homme

par Max Gallo

EN 2002, pour l'élection présidentielle, le débat sera-t-il celui de l'hypocrisie et du mensonge ? Tout le laisse à penser. On monte déjà les décors de la pièce tirée du répertoire : la droite contre la gauche. Le château contre la petite maison de vacances. L'homme de la sécurité contre le trotskiste dissimulateur. Le corrompu habile contre le vertueux. Le démagogue opposé à l'intègre rigoureux. Tout se met en place pour cette représentation. Les bateleurs courent la campagne pour nous convier au spectacle. Mais pour qui nous prend-on ?

Nous connaissons la troupe de ces acteurs-là depuis trente ans ! Nous les avons vus se chamailler sur scène et, le rideau électoral retombé, s'entendre comme larons en foire ! Aucun des choix fondamentaux qui déterminent la France ne les a séparés. Ils ont approuvé la politique du franc fort durant des années. Ils ont signé les traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice. Ils ont été partisans de la guerre du Golfe, de l'in-

tervention au Kosovo et du bombardement de la Serbie. Ils se disputent pour savoir qui, de l'un ou de l'autre, a le plus privaté !

Ils se ressemblent jusque dans leur manière d'ignorer le mode de financement des partis politiques qu'ils présidaient et de laisser leurs trésoriers comparaître devant la justice. Eux sont au-dessus de cela. Leurs noms ? Chirac et Jospin, bien sûr, mais ils sont, en fait, les associés rivaux, les symboles de toute une génération politique qui gouverne le pays depuis une trentaine d'années.

Il y avait eu les grands républicains des années 1880-1914. Ceux-là ont créé la III<sup>e</sup> République et surmonté les crises qui secouent toute société. A ces fondateurs énergiques qui laissaient en 1919 la France exsangue mais victorieuse succéder la génération du « lâche soulagement », du « moindre mal ».

Lire la suite page 11

Max Gallo est écrivain.



REPORTAGE

## Du Baïkal à Vladivostok

### 4. Gens de Sibérie

Anatoli, cinquante ans (photo), est trappeur, artisan, fermier. Libre et heureux de l'être après des années passées à haïr le système soviétique. Comme Nina, gardienne du bague tsariste transformé en musée, comme Lourï, l'entrepreneur qui a fait fortune dans le bois, les Sibériens se veulent indépendants de tout, et d'abord du pouvoir central.

p. 10

International.....	2	Entreprises.....	13
France.....	5	Tableau de bord.....	14
Société.....	6	Aujourd'hui.....	17
Régions.....	9	Météorologie-Jeux.....	20
Horizons.....	10	Culture.....	21
Carnet.....	12	Guide culturel.....	22
Abonnements.....	12	Radio-Télévision.....	23









## AGROALIMENTAIRE

La Confédération paysanne a donné le coup d'envoi, mercredi 22 août, à Beaucaire, dans le Gard, de sa campagne d'arrachage des plantes transgé-

niques cultivées en plein champ. Par ces actions, le syndicat entend « lancer un débat de fond sur les objectifs de la recherche sur les OGM ». ● LE GOUVERNEMENT s'est engagé

sur ce dossier à la « transparence ». Ainsi a-t-il rendu publique la liste des 45 autorisations accordées en 2001. ● LES PARCELLES mises en culture expérimentale sont soumises

à des procédures de contrôle rigoureuses. Malgré ces précautions, les risques, sur les plans sanitaire et environnemental, restent mal évalués. ● L'EUROPE, depuis la fin

des années 1980, a jugé nécessaire de légiférer sur les OGM. Ses tentatives de réglementation se heurtent à la pression des lobbies industriels. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

# La Confédération paysanne ouvre sa campagne sur les OGM

Des opposants aux organismes génétiquement modifiés ont mené, mercredi 22 août, dans le Gard, une opération d'arrachage de maïs transgénique. Ils entendent ainsi contraindre le gouvernement à renoncer aux expérimentations en plein champ

LA CONFÉDÉRATION paysanne est passée à l'acte, mercredi 22 août, à Beaucaire, dans le Gard : 150 opposants aux organismes génétiquement modifiés (OGM) ont mené une opération d'arrachage sur une parcelle plantée de maïs transgénique. Le 28 juillet, José Bové, porte-parole du syndicat, avait appelé à la « désobéissance civile » si la France ne procédait pas à la destruction des parcelles de cultures expérimentales transgéniques sur son territoire avant le 12 août. Depuis l'expiration du délai, le syndicat semble avoir rencontré des difficultés pour mobiliser des troupes. Des associations antimondialisation, des syndicats, des défenseurs de l'environnement et des consommateurs ont été invités à le rejoindre. Mais si les volontaires se font attendre, il s'agit essentiellement, selon M. Bové, d'un problème de calendrier. « Les éleveurs sont disponibles en août mais beaucoup d'autres personnes sont en vacances », affirme-t-il.

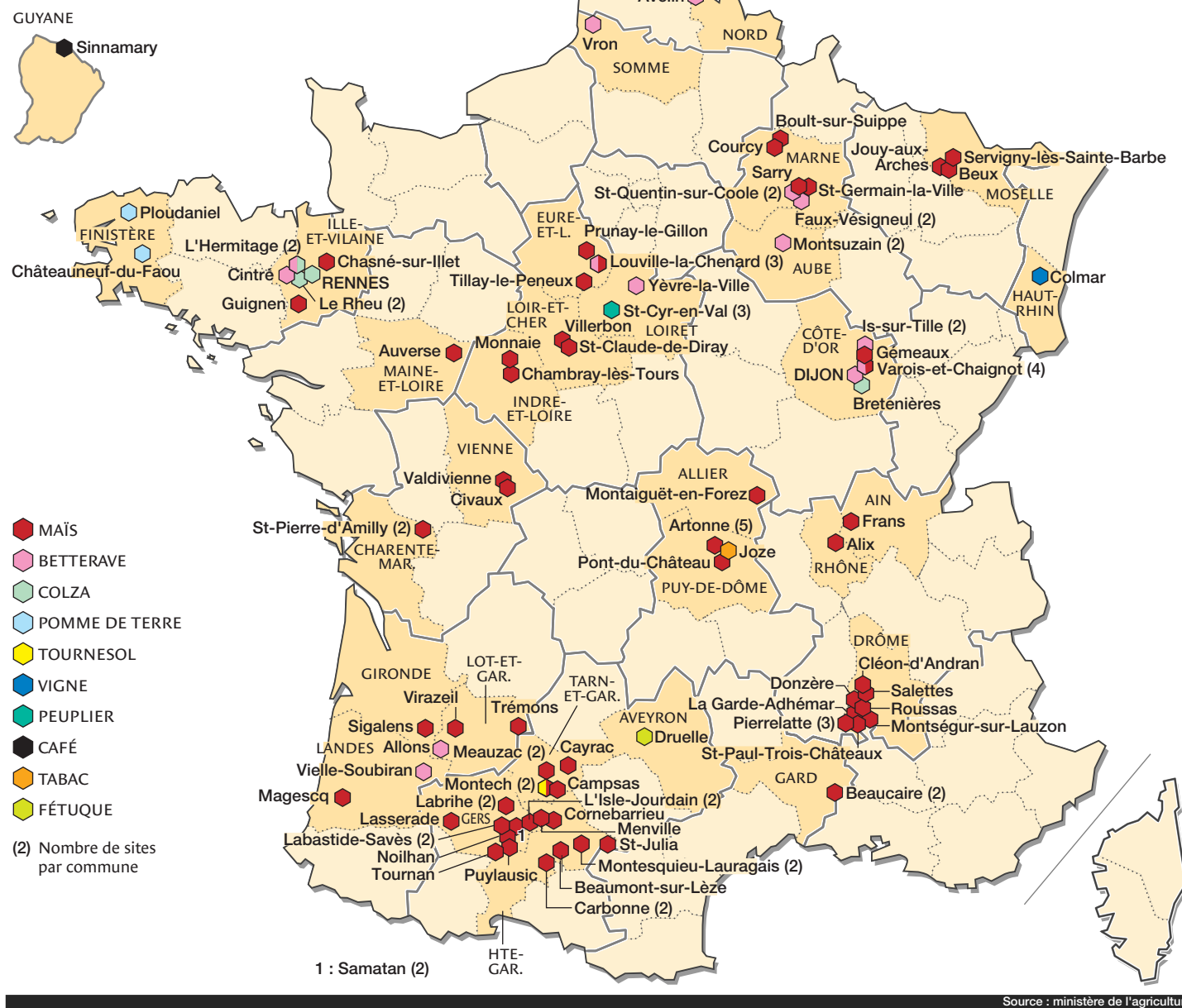
Au cours de l'opération menée à Beaucaire, 1 000 mètres carrés d'hybrides de maïs génétiquement modifiés, notifiés par la société Monsanto, ont été fauchés, avant d'être déposés devant la préfecture de Nîmes. D'autres actions suivront dans la semaine, en particulier dans la région Rhône-Alpes. Les équipes agissent en plein jour, à visage découvert, quitte à encourir des poursuites judiciaires. « Nous voulons lancer un débat de fond sur les objectifs de la recherche sur les OGM », explique René Louail, l'un des porte-parole du syndicat.

### « CULTURE TOTALITAIRE »

La polémique sur les plantes génétiquement modifiées a été relancée par un avis publié par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsaa), le 23 juillet. Les experts révélaient la présence de faibles traces d'OGM dans 41 % des échantillons de maïs conventionnels testés, malgré l'instauration d'un moratoire sur les nouvelles variétés de plantes en 1998. L'agence estimait que cette dissémination ne présentait pas de danger pour la santé. Ces résultats, cependant, confortent les associations anti-OGM, qui dénoncent le risque de dissémination dans les cultures traditionnelles depuis plusieurs années. Selon elles, les OGM sont une « culture totalitaire » : d'autres formes de culture ne pourraient subsister à ses côtés. De là, leur opposition catégorique à toute expérimentation de plantes génétiquement modifiées en plein champ. En revanche, « nous ne sommes pas opposés à ce que les chercheurs travaillent en milieu confiné », affirme M. Bové.

## 109 essais « partie B » sur 30 départements

### RÉPARTITION DES EXPÉRIMENTATIONS D'OGM DÉCLARÉS EN 2001 (à des fins de recherche et de développement)



Au total, 35 hectares de plantes génétiquement modifiées sont cultivés en plein champ à des fins d'expérimentation en France. Selon la Confédération paysanne, ce chiffre doit être multiplié au moins par deux si l'on tient compte des expérimentations commencées les années précédentes, mais aussi des essais menés sur les 15 variétés de maïs ayant obtenu une autorisation de mise sur le marché avant 1998. « Sur ces plantes, on peut faire ce qu'on veut. Mais les entreprises s'en tiennent à des expérimentations. Elles ont bien compris qu'elles ne pouvaient pas forcer les choses », affirme Philippe Gracien, directeur du Groupement national interprofessionnel des semences (GNIS) et

porte-parole des semenciers et des industriels du secteur. Au moment où le syndicat agricole lançait son ultimatum, le gouvernement réagissait aux chiffres rendus publics par l'Afsaa en appelant à mettre au point une « charte de transparence » des essais incriminés. La Confédération paysanne a boycotté la première réunion de travail, ainsi que la Coordination rurale et l'association Greenpeace. « Nous voulons marquer notre opposition à un procédé qui vise à faire accepter les OGM », déclarait alors Véronique Papon, chargée du dossier OGM chez Greenpeace. Même son de cloche à la Confédération paysanne, pour qui il s'agissait d'« une mascarade de concerta-

tion » (Le Monde du 10 août). Dans l'entourage du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, on affirme pourtant vouloir jouer la transparence : « Nous proposons un débat citoyen sur les OGM, nous ne comprenons pas que ces associations ne veuillent pas y participer. »

**ÉVITER LES SANCTIONS**

Il a pourtant fallu attendre une décision du tribunal administratif rendue en mars pour que la liste des autorisations accordées en 2001 par la commission du génie biomoléculaire, qui dépend du ministère, soit rendue publique. La marge de manœuvre est étroite pour le gouvernement, qui doit ménager de nombreux intérêts

contradictoires. Les scientifiques sont désireux de faire progresser leurs recherches, les industriels soucieux de protéger leur bien et d'améliorer les caractéristiques techniques de leurs produits. Les agriculteurs restent partagés entre la crainte d'une éventuelle panique des consommateurs et la perspective d'améliorer leurs rendements. La FNSEA et les Jeunes agriculteurs se sont en tout cas prononcés en faveur d'une filière garantie « sans-OGM ». Quant aux associations, elles relaient le désarroi de consommateurs sensibilisés par de nombreuses alertes sanitaires et alimentaires.

Selon le ministère de l'agriculture, « on n'a pas tout dit sur les

OGM », en particulier sur leurs bienfaits potentiels dans le domaine médical. Cependant, sur les quarante-cinq essais autorisés par la commission du génie biomoléculaire en 2001, seulement trois ont une vocation médicale. Une majorité porte sur la tolérance de plantes aux herbicides et leur résistance aux insectes. « Quatre-vingt-dix pour cent des essais sont menés pour vérifier si la manipulation génétique a réussi, notamment pour vérifier si le maïs est tolérant aux herbicides, ce qui permet de multiplier les doses. Il n'est pas normal de faire supporter des risques à la collectivité pour ce type d'expérience », affirme Benoist Bus-

## Une commune peut-elle s'opposer à un essai ?

Le tribunal administratif de Rennes estime qu'il existe « un doute sérieux sur la légalité » d'une délibération adoptée par le conseil municipal de Chasné-sur-Illet (Ille-et-Vilaine), qui souhaitait la fin d'un essai de maïs transgénique conduit sur son territoire par la société Novartis. Le tribunal, dans une ordonnance du 10 août, estime qu'il n'est pas du ressort de la commune de s'opposer à un essai autorisé par le ministère de l'agriculture. Le maire avait invoqué le « principe de précaution, eu égard, notamment, à l'insuffisance de l'information donnée aux populations sur les conséquences » de ces essais. Selon France-Nature-Environnement (FNE), les conseils municipaux peuvent, en adoptant de simples vœux, marquer leur opposition aux OGM sans encourir de poursuites. FNE voit dans une campagne d'arrêtés municipaux anti-OGM une alternative aux destructions de parcelles, qui exposent à des poursuites judiciaires.

son, juriste de l'association France-Nature-Environnement (FNE). Selon le gouvernement, ces essais sont indispensables pour mieux connaître les risques potentiels sur la santé et l'environnement. « Nous devons pouvoir dire non aux OGM grâce à des arguments scientifiques afin de ne pas risquer de sanctions commerciales comme dans l'affaire du bœuf aux hormones », explique-t-on au ministère. Le gouvernement va en tout cas tenter de consolider sa position avant le prochain sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit avoir lieu au Qatar du 9 au 13 novembre.

Gaëlle Dupont

## Essais en champ, mode d'emploi

● **Expérimentation.** Avant leur commercialisation, les OGM font l'objet d'essais « confinés », sous serre, ou disséminés dans l'environnement. La commission du génie biomoléculaire (CGB), chargée d'évaluer les risques sanitaires et environnementaux, donne un avis consultatif avant autorisation de mise sur le marché par les ministères de l'agriculture et de l'environnement. Depuis quinze ans, plus de 600 dossiers ont été instruits. En 2001, 45 dossiers d'autorisation d'expérimentation en champ d'OGM dits de partie B (avant autorisation de mise sur le marché) ont été agréés, correspondant à des essais conduits sur 109 parcelles. Selon le ministère de l'agriculture, les surfaces cultivées seraient de 35 hectares, contre 13 hectares pour les variétés d'OGM déjà autorisées pour la culture (dits de partie C).

● **Précautions.** Les procédures de culture expérimentale en champ sont mises en place au cas par cas. Pour le colza, par exemple, on

isolera la parcelle de 500 mètres de tout autre arpent de colza pour limiter les risques de fuite de pollen. Les plantes seront intégralement récoltées, et la parcelle surveillée pendant un an pour éradiquer la repousse d'OGM et d'hybrides. On procède de même pour le maïs, la distance entre parcelles variant curieusement selon les demandeurs (200 mètres chez Monsanto, 400 chez Meristem Therapeutics). Pour les betteraves et les pommes de terre, on procède à la récolte avant floraison, et on surveille la repousse les années suivantes.

● **Contrôles.** Ils sont effectués par les agents des services régionaux de la protection des végétaux. En 2001, sur 138 sites d'essais de partie B, 256 contrôles ont eu lieu. Selon le ministère de l'agriculture, les agents ont relevé huit « non-conformités ». Deux essais ont été détruits à la suite de ces contrôles, quinze l'avaient été au préalable, à l'initiative des responsables des expérimentations.

**ORLÉANS**  
de notre correspondant régional

Au pied des ruines du château de Yèvre, dans le Loiret, seule touche de relief dans cette plaine beauceronne, un carré de betteraves isolé des cultures voisines par une bande de terrain non cultivé attire l'attention. Un essai d'OGM ? Placardé à la porte de la mairie, à côté des bans de mariage, un avis, en date du 12 avril 2001, indique qu'un « essai au champ de betteraves génétiquement modifiées » a lieu en ce moment dans la commune de Yèvre-la-Ville, et qu'une « fiche d'information » est disponible en mairie. Durée de l'essai : 2001-2002. Nom du « pétitionnaire » (l'opérateur) : Advanta. « Je n'ai pas étudié ce dossier plus qu'un

**REPORTAGE**

**La situation de la parcelle et le nom de l'exploitant sont tenus secrets**

autre. la population n'en parle pas. une seule personne est venue s'informer », affirme, le maire de Yèvre, Philippe Dupré. « Je suis pour la consultation. A quoi bon cacher les choses ? Mais je n'ai pas le droit de donner la situation de la parcelle ni le nom de l'exploitant. Il y a des choses qu'on peut dire, et d'autres pas », sourit le maire. « Des essais, il en faut sans doute, mais il y a des précautions à prendre, éviter la dispersion par exemple », ajoute-t-il. Quatre essais sont actuellement en cours dans le Loiret.

La nationale 20, toute proche, est bordée de vacanciers. Au volant de sa voiture, cet habitant d'Artenay, en Beauce, désigne du doigt deux parcelles qui, à son avis, ont « abrité » récemment des essais d'OGM sur des betteraves. L'un des deux champs a été replanté en céréales en 2001.

Marc, agriculteur installé dans cette commune, coopère habituellement avec l'Institut technique de la betterave industrielle (ITB). En 1999, cet organisme lui a proposé par lettre-contrat un essai

## Dans la Beauce, un simple avis placardé en mairie

d'OGM : « Cela m'a paru bizarre, car il était spécifié que je ne devais en parler à personne. J'ai refusé l'essai. L'ITB n'était pas très content. Il estimait que cela lui faisait perdre une année de recherche. » Selon lui, « le cultivateur qui s'engage n'est pas payé, il ne fait que prêter un bout de terrain, les techniciens s'occupent de tout ».

« **MÉDIATISATION NÉGATIVE** »

A Artenay, où des essais sont connus depuis 1998, le dernier avis affiché en mairie date du 3 avril 2000. Mais l'indifférence – ou un silence prudent – semble régner. Personne n'est venu consulter la « fiche d'information », regrette le maire, Bernard Chevolut (div. gauche), partisan que « le public soit informé ». En novembre 2000, il a même reçu des militants d'Attac d'Orléans. « Je ne suis pas écolo, mais je ne vois pas l'intérêt de ces recherches pour notre agriculture. Peut-être pour les pays pauvres, si on a la preuve de leur absence de nuisances pour la santé », ajoute le maire, qui est aussi médecin.

Depuis que José Bové et la Confédération paysanne se sont lancés dans des actions commandos, les organisations professionnelles sont sur le qui-vive. La coopérative sucrière d'Artenay a adressé à ses agriculteurs adhérents, le 14 mai, une circulaire leur interdisant désormais de pratiquer des essais de betteraves OGM sur leur exploitation, même si ceux-ci « sont réalisés sous le contrôle du ministère de l'agriculture ». La raison de cet oukase ? « Les risques liés à une médiatisation négative. » La direction de la sucrerie brandit même la menace de sanctions commerciales si les exploitants ne respectent pas la consigne : leur récolte ne sera pas achetée.

« Ici, le paysan a pieds et mains liés par les grands groupes », soupire M. Chevolut. Mais le maire ajoute : « Il faut, certes, de la transparence pour le citoyen, mais ne pas le rendre encore plus anxieux. Entre l'hyper-précaution et le laxisme, il y a un juste milieu. »

Régis Guyotat



## L'Union européenne tente de réglementer sans entraver l'industrie des biotechnologies

BRUXELLES

de notre bureau européen

À la fin des années 1980, la Commission européenne a jugé nécessaire de légiférer sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), pour deux raisons : elle a voulu éviter que chaque Etat-membre développe sa propre réglementation, ce qui aurait limité la libre circulation des produits. Elle a considéré que les incertitudes scientifiques liées aux nouvelles techniques de génie génétique imposaient un contrôle des OGM, du stade de la recherche jusqu'à celui de la commercialisation.

En 1990, l'Union européenne a donc adopté deux directives dites « horizontales », parce que leurs principes concernent tous les types d'OGM. La première porte sur l'utilisation confinée (en laboratoire) de micro-organismes génétiquement modifiés (bactéries, virus, levures, mousses), et vise principalement la recherche médicale, publique ou privée. La Commission a annoncé, le 10 août, qu'elle assignait la France devant la Cour de justice des Communautés européennes pour avoir incomplètement transposé cette directive, qui impose des normes de sécurité. Le cabinet de Roger-Gérard Schwarzenberg, ministre de la recherche, répond que cette transposition n'était pas nécessaire, les conditions imposées en France étant plus sévères que celles prévues par le droit communautaire.

La deuxième directive « horizontale », de loin la plus importante, concerne la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement. Elle couvre les micro-organismes, les plantes et les animaux. Sa modification, commencée en 1998 et achevée en février, a mon-

tré que le législateur était partagé entre le souci d'appliquer le principe de précaution et celui de ne pas pénaliser l'industrie des biotechnologies.

Le nouveau texte, qui devra être transposé dans les droits nationaux en octobre 2002, prévoit que les autorisations soient délivrées pour une durée limitée (dix ans), et non plus illimitée. Il impose une évaluation des risques plus poussée que par le passé. Mais il prévoit l'élimination progressive des marqueurs de résistance aux antibiotiques seulement s'ils sont « susceptibles d'avoir des effets préjudi-

Il existe certes déjà, depuis 1997, un certain nombre de textes dits « verticaux » ou « sectoriels », qui prévoient l'étiquetage des denrées alimentaires produites à partir d'OGM. Ils portent sur les semences et les produits finis, mais non sur les maillons intermédiaires. Ils excluent l'étiquetage lorsque le produit final ne contient plus de traces de transgénèse (huile hautement raffinée, par exemple).

Deux propositions de règlement introduites par la Commission au mois de juillet visent à combler ces lacunes. Elles étendent l'obligation d'étiquetage à tous les dérivés d'OGM. Elles imposent que l'information nécessaire soit disponible à tous les stades de la chaîne de production et de distribution. Elles étendent le champ d'application de la législation actuelle aux aliments pour animaux. Elles prévoient toutefois le droit de ne pas étiqueter en dessous d'un seuil de pollution accidentelle de 1 %.

Le ministère de l'environnement français n'est pas en mesure de dire s'il juge ces textes satisfaisants. A Bruxelles, le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) se « félicite » des propositions de la Commission, qui « permettront au consommateur de choisir ». Il se prépare toutefois à une ferme lobbying en direction du Conseil et du Parlement, après avoir appris que certains élus ne veulent pas imposer de dépenses d'étiquetage pour les produits dérivés dans lesquels on ne trouve plus d'ADN modifié. « Les consommateurs qui refusent cette technique pour des raisons éthiques doivent pouvoir l'éviter », indique le BEUC. La bataille de l'étiquetage ne fait que commencer.

Rafaële Rivais

Entre les lobbies industriels et les unions de consommateurs la bataille ne fait que commencer

ciables sur la santé », formule pour le moins floue. Il se garde d'imposer aux producteurs d'OGM la responsabilité civile de tout dommage – la Commission ayant toutefois promis un texte spécifique.

Au conseil des ministres de l'environnement, plusieurs Etats-membres ont, à la demande de la France, assorti leur vote favorable d'une déclaration dans laquelle ils annoncent leur intention de maintenir un moratoire sur les autorisations de mise en culture et de mise sur le marché d'OGM, en attendant des dispositions effectives imposant leur traçabilité et leur étiquetage.

## Ce qu'en disent les partis politiques

● **PS.** Selon Géraud Guibert, secrétaire national à l'environnement, le PS est favorable à la poursuite de la recherche. Il s'est prononcé en faveur du moratoire européen sur la mise en culture et la production tant que les risques pour la santé et l'environnement ne sont pas maîtrisés. Il souhaite la plus grande transparence et une large concertation sur les modalités d'expérimentation en plein champ. Les actions d'arrachage ne lui paraissent pas la bonne méthode si le gouvernement fait preuve d'une volonté totale de discuter et de négocier des protocoles clairs sur les expérimentations.

● **PCF.** Patrick Le Hyaric, membre du collège exécutif, souligne que le plus grand risque réside dans la pollinisation sauvage émanant des plantations en plein champ. Il souhaite que des moyens plus importants soient donnés à la recherche publique, notamment pour assurer une meilleure sécurité des essais. En matière de production et de commercialisation, le PCF demande un moratoire mondial généralisé. Il se prononce pour une interdiction de la brevetabilité du vivant, sorte de privatisation de la nature, à ses yeux. Il désapprouve les arrachages, considérant que des travailleurs ne doivent pas détruire le travail des autres.

● **Verts.** Pour Denis Baupin, porte-parole, les Verts ne sont pas opposés aux OGM qui servent à expérimenter des produits pharmaceutiques. Ils refusent en revanche les OGM à but uniquement commercial, dangereux pour la santé,

pour l'environnement et qui rendent les agriculteurs dépendants des multinationales. Favorables à un moratoire, les Verts estiment légitime de lutter par tous les moyens, y compris l'arrachage, contre les essais en plein champ qui risquent de contaminer toutes les cultures avoisinantes. Ils jugent que la loi n'est pas à la hauteur pour protéger les citoyens contre les risques encourus, en phase d'expérimentation.

● **PRG.** Les OGM appartiennent davantage au domaine de la recherche que de la production de masse, estime Elisabeth Boyer, secrétaire nationale. A ce titre, l'arrachage des plants transgéniques relève d'une action rétrograde et d'une entrave au progrès scientifique.

● **MDC.** Partisan de la recherche en matière d'OGM, le MDC est attentif à ce qu'elle soit effectuée par des laboratoires déliés d'intérêts privés et marchands à court terme, précise Jean-Yves Autexier, porte-parole. Il se prononce contre les actions d'arrachage car ils pénalisent selon lui la seule recherche dans le monde effectuée par le secteur public. Détruire les expérimentations, c'est laisser à terme libre cours à la seule recherche américaine, liée aux grands groupes commerciaux, estime-t-il.

● **RPR.** Selon Christian Jacob, député de Seine-et-Marne, « il faut laisser avancer la recherche afin de prendre position en fonctions d'éléments probants et non pas d'une doctrine ». L'ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs, qui dénonce les « propositions incantatoires » tenus, selon lui,

par José Bové, souligne que « la recherche en plein champ est nécessaire si on veut mesurer les conséquences » des OGM.

● **UDF.** Spécialiste des questions agricoles au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale, François Sauvadet affirme qu'« il ne faut pas s'interdire de poursuivre la recherche » afin, notamment, de « ne pas se mettre en retard par rapport à nos partenaires ». « Avoir une position pure et dure sur les OGM serait un non-sens économique et écologique », souligne le député de Côte-d'Or. Selon M. Sauvadet, José Bové « ne rend pas service à la cause qu'il prétend défendre ».

● **DL.** Membre de la commission environnement, santé publique et protection du consommateur du Parlement européen, dont elle est vice-présidente, Françoise Grossetête se dit « tout à fait favorable à la recherche en laboratoire », afin de « ne pas entraver les progrès réalisés », mais se montre hostile à toute « dissémination extérieure des OGM ». Sans approuver ses méthodes, M<sup>me</sup> Grossetête affirme que José Bové, dont elle se sent « assez proche », a « raison dans son action ».

● **Corinne Lepage,** ancienne ministre de l'environnement du gouvernement d'Alain Juppé, a récemment affirmé, au sujet des OGM, qu'« une véritable violence est exercée sur le patrimoine ». « On est à la limite d'une situation de légitime défense », avait-elle déclaré sur RTL, le 14 août. M<sup>me</sup> Lepage s'est prononcée pour des « expérimentations en site confiné ».

## Une technique mal contrôlée qui confine parfois au bricolage

Parmi les questions en suspens, l'influence sur la chaîne alimentaire

QUE reproche-t-on aux organismes génétiquement modifiés ? Les géants de l'agrochimie les disent « substantiellement équivalents » aux plantes qu'ils sont censés remplacer. Mais les opposants soulignent que l'introduction d'un ou plusieurs gènes, souvent issus d'organismes appartenant à des espèces différentes, n'est en rien anodine, du point de vue tant sanitaire qu'environnemental. La découverte par une équipe de chercheurs belges d'un fragment d'ADN d'origine inconnue dans le soja génétiquement modifié commercialisé en Europe par Monsanto depuis 1996 démontre que la technique génétique confine encore parfois au bricolage (*Le Monde* daté 19-20 août).

Ces craintes sont anciennes. *La Guerre au vivant* (Agone, 2001), ouvrage coordonné par Jean-Pierre Berlan, ou encore *OGM, le vrai débat*, de Gilles-Eric Seralini (Flammarion, 2001), en offrent un panorama édifiant. Une des premières molécules issues d'une bactérie génétiquement modifiée, le l-tryptophane, un complément diététique commercialisé en 1989 aux Etats-Unis, est soupçonnée d'être à l'origine du syndrome de la myalgie éosinophile, qui a tué au moins trente-sept personnes et en a laissé plusieurs milliers d'autres handicapées à vie outre-Atlantique. Il n'a pas été possible de déterminer si la manipulation génétique – ou plutôt le mode de préparation du composé – était en cause, les stocks de bactéries détenus par Showa Denko, la compagnie japonaise déjà à l'origine de la pollution au mercure à Minamata, ayant été détruits... par un incendie.

Le doute subsiste aussi pour les pommes de terre transgéniques produisant des lectines, protéines qui renforcent leur résistance aux ravageurs. En août 1998, Arpad Pusztai, chercheur de renom, avait

été suspendu du Rowett Institute d'Aberdeen (Ecosse) après avoir annoncé à la télévision, sur la base de résultats préliminaires, que le système immunitaire de jeunes rats avait été affaibli par l'ingestion de tubercules. Il a fallu attendre octobre 1999 pour que le *Lancet* accepte de publier les résultats de Pusztai, contre l'avis des scientifiques chargés de relire le manuscrit.

Reste que certains OGM ont déjà montré leur pouvoir allergisant, comme, en 1996, ce soja doté d'un gène de noix du Brésil, qui a pu être retiré à temps du marché. On s'interroge aussi sur les effets imprévus des insecticides produits par l'OGM, et sur ceux des herbicides auxquels la plante a été rendue tolérante et qu'elle métabolise : quelle est leur influence sur la chaîne alimentaire ? Sur les insectes non ciblés par les produits (comme le papillon monarque) et leurs prédateurs (chrysope) ? La présence à haute dose de l'insecticide Bt produit par les OGM ne risque-t-elle pas d'induire, à terme, une résistance chez les nuisibles, ce qui rendrait inopérante une molécule utilisée par ailleurs en agriculture biologique ?

RISQUE DE DISSÉMINATION

Autre risque souvent évoqué, la dissémination incontrôlée d'un gène de résistance à un antibiotique, l'ampicilline, introduit dans certaines lignées d'OGM pour en contrôler la mise au point. Ce gène pourrait se transmettre aux souches de bactéries présentes dans le sol ou chez l'homme. Le retrait du gène en question aurait renchéri la mise au point des OGM. Les chercheurs ont donc développé des méthodes pour s'en passer, mais il continue à être utilisé par certains industriels.

Les scientifiques étudient aussi le transfert de capacités de tolérance aux herbicides à des adventices (mauvaises herbes). Or il

apparaît, non seulement, que de tels transferts sont possibles – du colza vers la ravenelle, plante cousine des radis sauvages, par exemple – mais, de plus, qu'ils sont durables. Aucune autorisation de mise sur le marché n'a donc été délivrée en France au colza transgénique, qui fait cependant l'objet d'essais en champ.

Le maïs est moins suspect, de ce point de vue, car il n'existe pas en Europe d'espèce sauvage qui lui soit apparentée. En revanche, il peut fort bien polliniser des plants non OGM et les contaminer, comme le prouve le récent avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), qui a révélé que des traces de contamination avaient été mesurées sur 41 % de quelque 39 échantillons de maïs non OGM. En mai 2000, la France avait déjà dû arracher 600 hectares de colza d'Advanta Seeds, dont les semences comportaient environ 1 % de graines transgéniques. A l'automne 2000, des traces de maïs transgénique Starlink, de la firme franco-allemande Aventis, en principe réservé à l'alimentation animale parce que suspecté de causer des allergies chez l'homme, étaient repérées dans des centaines de produits de consommation humaine.

Ces contaminations, si elles ne constituent pas forcément un problème sanitaire, posent de façon aiguë la question de la pérennité de la filière non OGM. Il conviendrait, en effet, de séparer de plusieurs centaines de mètres les parcelles des deux types, afin d'éviter les pollinisations croisées, favorisées par le vent et le butinage des insectes. Gestion du territoire, logistique et contrôle de la filière agroalimentaire sont donc aussi cruciaux que les questions posées à la recherche fondamentale par l'utilisation des OGM.

Hervé Morin

JUILLET-AOÛT 2001 N° 559

CAHIERS DU CINEMA

EXCLUSIF Le musée secret de monsieur Hitchcock

ROHMER

repeint la Révolution

M 1293-589-35,04 F-RD

ÉVÈNEMENT Trois pirates dans la production

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Eurotunnel tente d'obtenir la fermeture du centre de réfugiés de Sangatte

Londres menace de sanctionner la société pour chaque clandestin ayant gagné son sol par le tunnel

Sommé par la Grande-Bretagne de mettre fin à l'arrivée massive sur son sol de demandeurs d'asile clandestins via le tunnel sous la Manche,

Eurotunnel, concessionnaire franco-britannique, a saisi, mardi 21 août, le tribunal administratif de Lille pour demander l'annulation de l'ar-

rêté de réquisition du centre de réfugiés de Sangatte (Pas-de-Calais). Le ministère de l'intérieur juge que la société « se trompe de cible ».

LA DIRECTION d'Eurotunnel souhaite en finir avec les étrangers sans papiers qui utilisent le tunnel sous la Manche pour passer en Grande-Bretagne. Le concessionnaire franco-britannique a saisi, mardi 21 août, le tribunal administratif de Lille pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral de réquisition du centre de réfugiés de Sangatte (Pas-de-Calais). Arguant du caractère d'« urgence », la société, qui avait demandé la fermeture du centre le 23 juillet, a également introduit un référé contre l'arrêté préfectoral. « L'arrêté de réquisition du centre de Sangatte a eu et a toujours pour conséquence de concentrer à 2 kilomètres du terminal d'Eurotunnel les candidats à l'immigration illégale en Grande-Bretagne. Cette décision de création du centre d'accueil va à l'encontre de l'obligation de l'Etat de protection du site », assure le porte-parole de la direction d'Eurotunnel, François Borrel.

Le centre d'accueil d'urgence de la Croix-Rouge de Sangatte, créé sur des hangars appartenant à Eurotunnel afin d'héberger les étrangers fuyant leur pays d'origine, accueille depuis quelques mois près d'un millier de candidats à l'immigration (Le Monde du 31 mars). Ces derniers ne demandant pas l'asile en France : le jugeant trop restrictif et aléatoire, ils attendent un éventuel passage vers la Grande-Bretagne chèrement monnayé aux passeurs. Pour la plupart non reconductibles à la frontière – ils sont inexpulsables compte tenu de la situation politique qui prévaut dans le pays de la majorité d'entre eux –, ces candidats à l'exil tentent tous les soirs, au péril de leur vie, de monter à bord d'un train à la gare de Calais-Fréthun. Depuis le début de l'année, quatre personnes ont trouvé la mort en tentant de passer clandestinement sous le

tunnel et 18 500 autres ont été appréhendés.

En juillet, les passages se sont accrus considérablement. « Nous étions obligés d'interrompre le trafic toutes les nuits pour faire descendre les immigrants. Cela signifiait à chaque fois deux à trois heures de retard », raconte M. Borrel. Malgré les contrôles serrés et une protection du site qui lui donne des allures de camp retranché, des dizaines de réfugiés parvenaient à tromper la surveillance des vigiles et montaient dans les trains. La réaction des autorités britanniques ne s'est pas fait attendre. Après une série de mises en demeure enjoignant la société franco-britannique d'« assurer plus la sécurité de son terminal

La société plaide la bonne foi en arguant que le dispositif de sécurité a été à nouveau renforcé en juillet. Les effectifs des agents de sécurité ont été doublés et atteignent 100 personnes ; une nouvelle clôture d'encerclement des quais a été ajoutée aux deux existantes. « Depuis, chaque nuit, quelque 300 personnes sont interpellées aux abords du terminal et nous avons beaucoup moins d'intrusions sur les trains », argumente M. Borrel. En conséquence, la direction du concessionnaire a décidé, le 15 août, d'« assigner le gouvernement britannique en illégalité du projet d'amendement de la loi sur l'immigration » devant la High Court de Londres.

Eurotunnel considère que l'appli-

anglaise. Contrairement aux autres moyens de transport maritimes ou aériens, où un deuxième contrôle s'effectue à l'arrivée, aucun contrôle n'est prévu au débarquement des trains, afin « de permettre la fluidité et la célérité du trafic », précisent les textes. Ce statut particulier d'Eurotunnel le mettrait donc à l'abri des amendes réclamées.

## « PROBLÈME HUMANITAIRE CONCRET »

Officiellement, le gouvernement français n'a pas encore réagi à l'initiative d'Eurotunnel. Le cabinet du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, estime qu'en déposant une plainte contre l'arrêté préfectoral de création du centre de Sangatte, la société « se trompe de cible ». « La création du centre a répondu à un problème humanitaire concret d'hébergement de familles et de personnes isolées présentes à Calais. Ce n'est pas le centre qui fait pression sur la gare de Calais-Fréthun mais la réalité de cette présence humaine », fait remarquer un conseiller. Le ministère de l'intérieur assure la SNCF et Eurotunnel de son soutien : place Beauvau, on estime ainsi que la SNCF a renforcé la sécurité du site et que l'Etat y participe, avec trois compagnies de CRS présentes en permanence. Pour le gouvernement français, la balle est dans le camp des Anglais. « Cette concentration de candidats à l'asile à Calais n'est que la conséquence de la législation britannique. Ni la France ni la SNCF ne peuvent subir unilatéralement cette pression migratoire », explique-t-on au cabinet du ministre de l'intérieur. Le gouvernement français souhaiterait voir Londres modifier sa politique à l'égard des demandeurs d'asile. Le sujet sera abordé lors d'une réunion interministérielle jeudi 23 août.

Sylvia Zappi

## Les demandeurs d'asile réclament l'aide du HCR

Les réfugiés du centre de Sangatte ont décidé de se faire entendre. Dans une lettre du 13 août, les communautés kurde, iranienne et afghane ont demandé l'intervention du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), organisation des Nations unies, pour les aider à rejoindre la Grande-Bretagne. Les trois communautés, représentant à elles seules 85 % des réfugiés de Sangatte, demandent au HCR de « s'intéresser à leurs problèmes » et « d'essayer de les résoudre de façon juste et humaine ». Dans leur missive, les Kurdes évoquent « des traitements inhumains » subis en Irak, les Afghans, « la guerre et les persécutions du gouvernement taliban », et les Iraniens le fait d'« avoir risqué leur vie et payé très cher des passeurs pour accéder à la liberté ». Le centre de la Croix-Rouge a connu un regain de tension cet été après les affrontements intercommunautaires qui avaient fait une quinzaine de blessés le 23 juillet. Le 2 août, 250 réfugiés avaient manifesté sur la route de Sangatte pour réclamer « la liberté ».

en France », Londres annonçait, le 12 août, avoir saisi le Parlement anglais d'un projet de modification de l'« immigration act » de 1999, permettant d'infliger à Eurotunnel des amendes de 2 000 livres (20 000 francs) pour chaque clandestin ayant réussi à pénétrer en Grande-Bretagne en s'étant caché à bord d'une navette fret.

La cation du régime d'amendes prévues serait « illégale et constituerait un abus de pouvoir ». En effet, les textes fixant les modalités de contrôle frontalier sur les trains circulant dans le tunnel (traité de Cantorbéry, protocole de Sangatte) indiquent que ces contrôles s'effectuent conjointement dans le pays de départ par la police française et

# Une ville de Seine-Saint-Denis aurait été empêchée d'installer une colonie à côté de Bity

Le terrain a été vendu à la Fondation Claude-Pompidou

LA FONDATION Claude-Pompidou aurait acheté, en 1978, le terrain situé aux abords du château de Bity, propriété de Jacques Chirac à Sarrahan (Corrèze), afin d'éviter qu'une municipalité de la Seine-Saint-Denis n'y installe une colonie de vacances, révèle Le Canard enchaîné dans son édition du mercredi 22 août. Cette commune, dont l'hebdomadaire n'a pu retrouver le nom, aurait été, en 1977, sur le point d'acheter les cinq hectares de terrain à son propriétaire, Henry Joly, lorsque la Fondation Claude-Pompidou est intervenue afin de casser la promesse de vente. « Au dernier moment, mes voisins [Jacques et Bernadette Chirac, ndlr], qui étaient au courant depuis le début de ce projet, m'ont demandé d'accorder la priorité à l'association Claude-Pompidou, déjà implantée dans la région, ce que j'ai accepté », a raconté Henry Joly, dans une profession de foi envoyée aux habitants de Sarrahan, lors de sa candidature aux élections municipales de 1983.

Dans ce document, que Le Canard enchaîné s'est procuré,

Henry Joly rappelait également la promesse faite par la fondation de bâtir sur le terrain une résidence pour personnes âgées dépendantes. La fondation, dont Jacques Chirac était à l'époque le trésorier, a finalement obtenu le terrain pour 500 000 francs (1,4 million de francs actuels). La maison de retraite n'a jamais vu le jour, mais la tranquillité des époux Chirac a depuis toujours été assurée (Le Monde du 14 août).

Dans ses éditions précédentes, Le Canard enchaîné avait montré que l'achat, en 1978, du terrain par la Fondation Claude-Pompidou avait été possible grâce à l'attribution de subventions de la Ville de Paris, dont Jacques Chirac était alors le maire. Quatorze jours après l'acquisition de la parcelle, le conseil municipal de la capitale décidait de faire passer l'aide accordée à la fondation de 175 000 francs à 350 000 francs pour l'année suivante. C'est Jacques Chirac en personne, trésorier puis vice-président de la fondation, qui aurait proposé l'achat du terrain jouxtant son château.

# Rentrée anticipée dans un quart des écoles primaires

LE QUART DES 60 000 ÉCOLES primaires va effectuer une rentrée scolaire anticipée, échelonnée entre les mercredis 22 août et 5 septembre. En Haute-Saône, mercredi, en Dordogne jeudi, puis dans 73 autres départements, les élèves qui travaillent quatre jours par semaine pendant l'année scolaire reprennent les cours avec quelques jours d'avance sur les autres écoliers, pour compenser les mercredis et samedis libérés. Les effectifs concernés dans chaque département étant très variables, de 3 % à 100 %, cette rentrée anticipée touche 20 % des élèves du primaire. Pour les autres écoliers, la rentrée aura lieu jeudi 6 septembre, comme fixé au calendrier officiel, tandis que les collégiens et lycéens auront déjà commencé l'année 2001-2002 la veille, mercredi 5 septembre.

## DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : deux cas de légionellose ont été diagnostiqués au centre hospitalier d'Annecy depuis le 31 juillet, a-t-on appris mercredi 22 août. Les deux malades, aujourd'hui hors de danger, sont originaires d'Allonzier-la-Caille (Haute-Savoie), petit bourg de 1 000 habitants à une quinzaine de kilomètres d'Annecy. La Ddass n'a pu déterminer l'origine de cette maladie déclarée sur la même commune.

■ **PRISON** : les policiers ont retrouvé, mardi 21 août, à Carcassonne (Aude), un véhicule volé contenant des armes. La police pense que le fourgon a été utilisé par un détenu évadé en août 2000 de la prison Saint-Michel à Toulouse. Le fugitif, Roger Garcia, condamné à 30 ans de réclusion, assortis d'une période de sûreté de 18 ans, aurait été reconnu, lundi, par un ancien surveillant de prison. Il a, depuis, échappé deux fois aux policiers.

■ **MÉDICAMENTS** : la multinationale pharmaceutique suisse Serono a annoncé, mardi 21 août, qu'elle avait obtenu l'autorisation de commercialiser dans l'Union européenne une hormone de croissance destinée à pallier les déficits de cette molécule chez l'adulte. Ces déficits se caractérisent notamment par une morphologie corporelle anormale, des capacités physiques réduites, des troubles de l'humeur et une augmentation des risques d'affection cardio-vasculaires.

■ **NUCLÉAIRE** : la direction de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde) a admis, mardi 21 août, « une défaillance dans le mode de contrôle de la part des équipes de surveillance », certains appareils de mesure de la radioactivité s'étant révélés inopérants pendant environ 40 heures, entre le 9 et le 11 août. Cet incident, qui a touché le dispositif de contrôle de radioactivité dans le circuit secondaire du réacteur numéro 4, a été classé de « niveau 1 », sur une échelle de gravité croissante qui en compte 7.

# A Nantes, des sans-papiers interpellent M. Ayraut sur leur logement

NANTES (Loire-Atlantique)  
de notre correspondant

Le collectif sans-papiers de Nantes a investi, lundi 20 août, le square situé face à l'hôtel de ville, en y installant une tente pour y passer la nuit. Une quinzaine de militants associatifs et de sans-papiers s'y relaient depuis. Cette action vise à interpeller le maire, Jean-Marc Ayraut, « à la fois sur le cas local des sans-papiers, et sur la politique menée par le gouvernement qu'il soutient en tant que président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ».

A Nantes, depuis trois ans, une centaine de sans-papiers occupent une partie de la Bourse du travail, soutenus par un collectif d'associations et par la CGT, principal locataire du bâtiment jusqu'à la mi-août. La CGT vient en effet de quitter ce lieu emblématique de la vie sociale nantaise pour gagner la nouvelle Maison des syndicats, construite par la ville sur l'île de Nantes. Propriétaire des vastes locaux de la Bourse du travail, la municipalité n'entend pas les laisser se transformer en lieu ouvert à tous, sans les garanties qu'apportait la présence de la CGT. Elle a donc cherché une solution au pro-

blème du logement des sans-papiers qui l'occupent, en relation avec les services sociaux concernés de l'Etat et du conseil général de Loire-Atlantique.

## OCCUPATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL

Etablie par un travailleur social, une liste de 80 personnes sert de base au travail en cours : 65 à 70 sans-papiers ayant le statut de demandeur d'asile pourront bénéficier de logements HLM gérés par des associations et financés par l'allocation de logement temporaire, avec un complément de la Ddass. Pour les sans-papiers n'ayant pas de statut, ni l'Etat ni la ville ne peuvent intervenir directement. C'est l'évêché qui leur prêtera secours, avec un local qui devrait servir de logement collectif, géré par des associations catholiques et disposant de conditions d'hygiène plus décentes qu'à la Bourse du travail.

« Le dispositif, qui prévoit un suivi social de ces personnes, doit être mis en place pour la mi-septembre », indique Pascal Bolo, le directeur de cabinet du maire de Nantes. Mais nous ne pouvons nous engager que sur la liste des person-

nes identifiées. Il est impossible d'aller au-delà. La ville n'a pas vocation ni compétence pour régler le problème général de l'hébergement des sans-papiers. »

Satisfait de cette avancée, le collectif sans-papiers de Nantes refuse toutefois la limitation à un nombre précis de bénéficiaires, qui obligera selon eux à faire le tri entre les sans-papiers. « La situation évolue, il peut en arriver d'autres. Hier, nous étions cent vingt », explique l'un d'eux, Soriba Diakhady, un Guinéen qui vit cette situation à Nantes depuis quatre ans et a participé aux occupations de l'église Sainte-Thérèse, puis de la Bourse du travail.

La plupart des sans-papiers de l'époque ont obtenu la régularisation de leur situation, mais d'autres sont venus et arrivent encore d'Afrique du Nord, d'Afrique noire, ou d'Europe centrale. Aussi, pour le collectif des sans-papiers de Nantes, l'occupation de la Bourse du travail n'aurait pas de raison de cesser après la mi-septembre, quand bien même un logement serait trouvé pour 80 d'entre eux.

Dominique Luneau



Les plus belles pages de l'été

À PARTIR DU SAMEDI 25 DATÉ 26-27 AOÛT 2001

# L'HISTOIRE DU K2

par Charlie Buffet

Situé au cœur du Cachemire, le K2 est considéré par les alpinistes comme la plus belle montagne du monde. Mais derrière cette pyramide presque parfaite se cache une malédiction. Disparitions, trahisons, mensonges..., toutes les expéditions qui tentent de gravir le K2 en subissent tôt ou tard les revers. Récits autour des victimes du K2 dans un feuilleton d'une semaine.

Le Monde





**M**ALETA est l'un de ces villages sibériens perdus dans la taïga, loin de l'unique route qui relie Oulan-Oude à Tchita. Il faut le traverser, franchir un méchant pont de bois sur la rivière et continuer une piste de terre pour arriver chez Anatoli Krioukov. A cinquante ans, l'homme, massif, a les cheveux noirs de jais de sa mère, une Bouriate, et les yeux bleus transparents de son père, un Russe. Se voulant légèrement après plusieurs verres de vodka, Anatoli se déplace du pas lent de celui qui sait ce que marcher veut dire. Durant quinze ans, l'hiver surtout, l'été parfois malgré les nuées de moustiques, il a arpenté la forêt, posant ses pièges, suivant les traces des animaux.

« J'ai tué beaucoup et de tout, dit-il, le métier de trappeur est dur mais on est seul, libre et voilà ce que j'ai pu me payer. » Anatoli fait visiter sa maison, l'une des plus belles de la région. Deux étages de bois ornémenté, sculpté, du pin, du mélèze, du cèdre et des meubles sur mesure, dont certains ont été copiés sur un vieux catalogue allemand. « J'ai tout fait moi-même, en deux ans, et maintenant les gens viennent parfois me commander des meubles », explique-t-il fièrement en montrant, de l'autre côté du jardin qui bute sur la forêt, son atelier de menuisier.

Trappeur, artisan du bois, Anatoli et son épouse, Galina, se sont également installés l'an dernier comme fermiers privés. Les premiers dans cette région où, hors les kolkhozes généralement dévastés, ne subsistent que les jardins familiaux. Les Krioukov ont obtenu treize hectares, le maximum autorisé par les autorités de l'oblast. « En Bouriate, à 40 kilomètres, on a toute la terre que l'on veut, mais ici les vieilles règles ont été à peine aménagées », proteste-t-il. « Le kolkhoze du village va bientôt mourir, et c'est tant mieux, ce qui est basé sur le mal ne peut donner du bien », ajoute-t-il.

Outre l'argent, c'est une haine obsessionnelle du système soviétique qui a poussé M. Krioukov à se faire trappeur. D'un tiroir, il sort un dossier obtenu il y a quelques années auprès du FSB (ex-KGB) de Tchita. Une photo d'abord, celle d'un homme, crâne rasé, barbe hirsute, regard dur, torse enveloppé dans une veste molletonnée déchirée : « Danila Krioukov, mon grand-père, né en 1872, fusillé comme koulak le 26 janvier 1938 », dit Anatoli. La photocopie du rapport du NKVD énumère les fautes. Le koulak possédait « une maison, une grange, cinq vaches, deux cochons, quatre chevaux, une machine agricole » ; il « ne participe pas à la révolution ». La condamnation à mort est prononcée le 15 décembre 1937. Une soixantaine d'autres paysans de Maleta seront fusillés ou envoyés dans les camps, au nord de la région.

« Mon père m'a toujours appris à haïr le communisme, j'ai compris que c'était comme le fascisme. Ce régime ne s'est jamais arrangé, alors je suis parti dans la forêt loin du village et de ces stupidités », dit le trappeur. Anatoli a atteint son but, venger le grand-père en reconstituant peu ou prou le patrimoine confisqué par les soviets. Les Krioukov ont leur ferme, des cochons, le jardin, un tracteur, du matériel de scierie. Et toujours la forêt qui améliore l'ordinaire. « Je fais encore 300 à 400 fourrures par an, de l'écureuil, du renard blanc, quelques zibelines parfois, que je vend aux Chinois 100 à 200 roubles (25 à 50 francs) la peau », dit Anatoli. A cela s'ajoute la récolte des noix de cèdres sibériens, 350 kilos cette saison, revendus sur les marchés d'Irkoutsk ou aux fabriques de confiserie.

« D'accord, le village vit beaucoup moins bien qu'il y a quinze ans, d'accord, tout a été détruit, mais le parti n'existe plus. Et moralement, on vit tellement mieux... Cette liberté refusée à tous nos parents, nous l'avons maintenant, rien ne peut plus compter que cela », dit M. Krioukov. Formé dans un institut technique de



IGOR MOUKHIN/STOK PRESS POUR « LE MONDE »

■ ■ ■ 4 ■ DU BAÏKAL À VLADIVOSTOK

## Gens de Sibérie

**Le trappeur, la décembriste, l'entrepreneur. A eux trois, ils incarnent un certain esprit sibérien, longtemps forgé dans le bagne tsariste et le goulag soviétique. Aujourd'hui ils se revendiquent libres, indépendants de tout, et de Moscou d'abord. Portraits**

Tchita, le trappeur-fermier n'a plus quitté Maleta et espère bien que son fils, « étudiant à la ville », viendra l'y rejoindre. « Moscou a disparu de notre paysage, tant mieux, tout reste à faire ici et tout est possible pour des gens qui ont des idées », conclut-il.

**N**INA BELOMESTNOVA est la gardienne d'une autre mémoire, celle du bagne tsariste. Petrovsk-Zabaïkalski, aujourd'hui ville de 70 000 habitants, en fut le cœur. C'est ici, dans ce qui n'était qu'un village serré autour d'une usine métallurgique, que furent déportés, emprisonnés puis relégués en exil les décembristes. En 1825, ces jeunes officiers et aristocrates de Saint-Pétersbourg, sous l'influence des Lumières et de la Révolution française, rêvent de réformes, de liberté, d'une Constitution et comptent contre le tsar.

La révolte échoue piteusement. Le tsar Nicolas I<sup>er</sup> convoque personnellement les conjurés pour leur signifier leur condamnation à mort ou leur peine de bagne. Loin, très loin, au-delà d'Irkoutsk et du lac Baïkal, promis à être « ensevelis au pays des neiges éternelles », comme le disait la Grande Catherine II. « Ils étaient jeunes, courageux, ils ont été l'élite intellectuelle de la Sibérie », sourit Nina Belomestnova en faisant visiter le petit musée des décembristes, qu'abrite une isba reconstruite au modèle de celle où vécut la comtesse Troubetskoï, lorsqu'elle fut autorisée à rejoindre son époux.

Nina Belomestnova ne se lasse pas de cette histoire. C'est bien sûr son métier, un pauvre métier de gardienne et guide payé 200 francs par mois. « Vous savez l'état de la culture ici... le budget permet tout juste au musée de ne pas mourir, alors nous payer plus, organiser des expositions, ce n'est pas possible », regrette-t-elle en passant. Car elle préfère raconter cet « esprit décembriste qui demeure en nous malgré toutes les

répressions » et dont l'écho même faible s'entend encore en Sibérie. « Ils sont demeurés suspects, même sous Staline, poursuit-elle, après la guerre, des fouilles ont été menées sur le site de la prison et on est tombés sur une pleine caisse de documents. Qu'allait penser le comité du parti ? On a préféré brûler tout ça, tout le monde avait peur. »

Les descendants des décembristes se retrouvent régulièrement à Petrovsk-Zabaïkalski ou à Irkoutsk, là où certains conjurés furent autorisés à vivre après que leur peine de bagne fut commuée en relégation. Au premier étage du musée, Nina inscrit encore sur un tableau noir les dates anniversaires des condamnés. Au cimetière, une pente d'herbes folles qui domine l'usine, face à la ville, leurs tombes sont soigneusement



entretenues, une petite chapelle a été reconstruite. « Comprenez, notre vie quotidienne nous pèse, mais là c'est l'histoire, les décembristes ont été une tache de lumière et d'intelligence, puis nous n'avons pas su l'entretenir, il faut maintenant tout faire pour qu'elle ne disparaisse pas », se justifie la gardienne.

Ce pourrait être la dernière fierté de Petrovsk-Zabaïkalski, ville en pleine crise ayant vécu, selon l'un des administrateurs locaux, « un terrible cauchemar au milieu des années 1990 ». Les mines de charbon ont fermé. Il n'y a plus ni hôtel ni restaurant. L'usine métallurgique vivote en vendant quel-

**Ci-contre : Iouri Dankan, exploitant forestier, nouveau « roi » de la Sibérie. En bas : Anatoli Krioukov, trappeur, artisan du bois et l'un des premiers fermiers privés.**

ques bobines d'acier à la Chine. « Elle assure tout le chauffage de la ville, si elle ferme c'est foutu », dit l'administrateur. L'hiver, la neige est noire des poussières de la centrale électrique à charbon, « un vieux truc que l'on bricole tout l'été et où il faudrait investir des millions de roubles que personne n'a ».

Pour rejoindre son logement, Nina Belomestnova traverse le parc de la Culture, marche devant le palais des Métallurgistes, autrefois glorieux, aujourd'hui en ruine. Les derniers emplois officiels de la ville sont ceux de la station du Transsibérien, dont on fête les cent ans cette année. Ce fut une gare principale de la région de Transbaïkalie, poste de construction puis d'entretien et de stockage. Elle est aujourd'hui menacée de fermeture par la réforme en cours, qui prévoit la

a commencé en élevant des cochons, se souvient sa femme, avec cet argent, on a pu démarrer l'affaire. »

Elle prospère et fait la fortune de son patron, qui roule en Land Cruiser Toyota et énumère presque avec naïveté ses richesses, ses dépenses et les dizaines de milliers de dollars brassés. Iouri Dankan adore voyager : « Je suis allé en France pour la Coupe du monde de football, aux Etats-Unis, à Hongkong, souvent en Chine et au Japon, au Canada. » Mais l'entrepreneur revient toujours au village, dans sa maison bâtie sur la rive d'un bras de l'Amour. Sa femme montre avec fierté le grand potager, vante la qualité des pommes de terre récoltées et des confitures. « Nous n'achetons que la viande et le poisson, dit-elle, tout vient du jardin, c'est mon domaine et celui de mes deux filles. »

Riche et fort content de l'être, Iouri Dankan l'est encore plus d'avoir pu remonter « son » village. « On va s'en sortir, assure-t-il, il faut mobiliser les gens, arrêter de

« Mon père m'a toujours appris à haïr le communisme, j'ai compris que c'était comme le fascisme. Ce régime ne s'est jamais arrangé, alors je suis parti dans la forêt loin du village et de ces stupidités ».

Anatoli Krioukov, trappeur

suppression de dizaines de stations pour intensifier le trafic venu de Chine et d'Extrême-Orient. Ce Transsibérien, dont le tout premier projet fut justement réalisé par un décembriste, Gavri-la Batenkov, qui rêvait de voies ferrées et de routes pour développer le continent eurasiatique.

**L**UI est riche. Jeune aussi, trente-neuf ans, et nanaï, membre de ce petit peuple - 12 000 personnes - qui vit dans le bassin du fleuve Amour, au nord de Khabarovsk. Iouri Dankan ne s'intéresse que modérément au passé. La langue de son peuple se perd ? « Il vaut mieux aujourd'hui apprendre l'anglais. » La Sibérie terre des damnés, des prisonniers, des peuples punis par Staline et des millions de victimes du goulag ? « C'est notre histoire, mais tout est maintenant possible ici si Moscou ne nous embête pas. » M. Dankan est entrepreneur et a remonté une exploitation forestière qui fait aujourd'hui la fierté de l'arrondissement nanaï.

« Je suis le premier payeur d'impôts de la région », dit celui qui fut nommé meilleur chef d'entreprise de l'arrondissement en 2000. Dans un secteur - le bois - où l'illégalité, les coupes sauvages, la fraude aux douanes et au fisc sont la règle, M. Dankan est loué par les autorités locales. Son entreprise ne s'écarter pas - pas trop - du cadre réglementaire, emploie dans des conditions correctes une centaine de personnes et a sauvé du désastre un petit vil-

lage de 800 habitants, Cinda. « Je suis né là et je continue à y vivre, c'est ma terre, pas question pour moi d'aller à la ville », explique-t-il.

Iouri a vendu 20 000 mètres cubes de bois au Japon et en Chine en 2000. A Cinda, il fait visiter l'atelier de fabrication de meubles qui démarre tout juste, avec des jeunes. « Ils sont nanaïs, aiment leur pays et vont réussir », promet-il. Créée en 1992, son entreprise s'est constituée sur les ruines d'un kolkhoze forestier. L'époque des « privatisations » sauvages, celle où le matériel était à prendre et tous les circuits commerciaux à réinventer. « On

boire, leur donner des envies ; mes meilleures équipes de bûcherons je peux les payer jusqu'à 1 000 dollars par mois », un salaire inimaginable dans cette taïga de l'Extrême-Orient. Comme dans d'autres villages, l'entreprise, quand elle est viable, a remplacé la puissance publique évanouie depuis des années. Iouri a fait construire une discothèque flambant neuve. « Les jeunes traînaient, faisaient des bêties, ils me disaient "Oncle Iouri, il n'y a rien à faire ici", maintenant, on s'amuse. » Il pense remonter la maison de la culture, va acheter des chevaux, veut créer des bourses d'étudiants.

La grosse épicerie du village est également à l'entrepreneur. « Nos premiers contrats étaient du troc, du bois contre des produits, ensuite on a acheté, et un deuxième magasin va ouvrir », explique-t-il. Mais son grand projet est à l'écart du village : une datcha, pour lui, et des maisons en construction pour les amis et les employés. « On va faire un centre de tourisme et cela servira de lieu de vacances et de détente pour nos ouvriers », promet-il.

Seigneur du village et employeur, Iouri Dankan ne sait pas ce que signifie paternalisme pas plus qu'il ne s'interroge sur ce modèle social étranger qui rappelle furieusement le XIX<sup>e</sup> siècle européen. Ce matin, il a une réunion « importante » avec les autorités de l'arrondissement. « On a examiné le plan - oui, cela existe encore -, j'ai rempli les objectifs mais on me demande de faire plus », dit-il. Son entreprise réin-

François Bonnet

PROCHAIN ARTICLE  
Nanaïs du fleuve Amour









VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de l'équipementier finlandais Nokia a bénéficié du rebond des valeurs technologiques mardi 21 août. Il a terminé la séance en hausse de 2,97 %, à 19,4 euros. L'indice du secteur a grimpé de 2,29 % et a contribué à la hausse de l'ensemble des Bourses européennes, en attente de la décision d'une baisse des taux par la Réserve fédérale américaine.

Le titre de l'opérateur de télécommunications Colt Telecom pourrait sortir de l'indice boursier britannique Footsie 100. Cette information a provoqué une baisse de l'action, qui a cédé, mardi, 11,5 pence et a terminé à 234 pence.

A Madrid, la journée de mardi a été calme, avec un volume de transactions de 1,05 milliard d'euros, inférieur de moitié à la normale. Dans ce climat assoupi, le titre de l'opérateur de télécommunications Telefonica a cédé 0,86 %, à 12,64 euros.

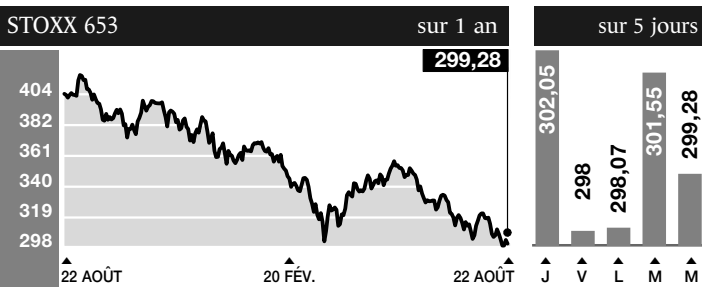


Tableau des valeurs européennes avec codes pays, cours et variations.

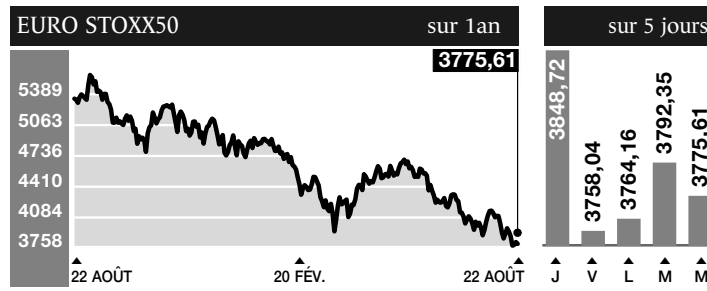


Tableau des valeurs européennes avec codes pays, cours et variations.

Tableau des valeurs européennes avec codes pays, cours et variations.

22/08 10h26

Tableau des valeurs automobiles avec codes pays, cours et variations.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires avec codes pays, cours et variations.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de conglomérats avec codes pays, cours et variations.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de télécommunications avec codes pays, cours et variations.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de construction avec codes pays, cours et variations.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de produits de base avec codes pays, cours et variations.

CHIMIE

Tableau des valeurs de chimie avec codes pays, cours et variations.

NORSK HYDRO

Tableau des valeurs de Norsk Hydro avec codes pays, cours et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'alimentation et de la boisson avec codes pays, cours et variations.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques avec codes pays, cours et variations.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement avec codes pays, cours et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'alimentation et de la boisson avec codes pays, cours et variations.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques avec codes pays, cours et variations.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement avec codes pays, cours et variations.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021

ÉNERGIE

Tableau des valeurs d'énergie avec codes pays, cours et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec codes pays, cours et variations.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de consommation cyclique avec codes pays, cours et variations.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs d'énergie avec codes pays, cours et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers avec codes pays, cours et variations.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de consommation cyclique avec codes pays, cours et variations.

ASSURANCES

Tableau des valeurs d'assurances avec codes pays, cours et variations.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement avec codes pays, cours et variations.

MEDIAS

Tableau des valeurs de médias avec codes pays, cours et variations.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation avec codes pays, cours et variations.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation avec codes pays, cours et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce de distribution avec codes pays, cours et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie avec codes pays, cours et variations.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec codes pays, cours et variations.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs avec codes pays, cours et variations.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles avec codes pays, cours et variations.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - BE : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - NL : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

● La Bourse de Paris était mal orientée à l'ouverture, mercredi 22 août, alors que la Réserve fédérale américaine, en baissant ses taux, n'a pas donné de signe d'espoir d'une reprise rapide de l'économie (lire page 13). La société de métallurgie Eramet, dont le titre se négociait à 33 euros, en progression de 2,48 %, a connu la plus forte hausse.

● Le titre Alcatel chutait de 3,29 %, à 16,78 euros, mercredi matin. Selon le cabinet d'études Dell'Oro, le groupe français serait numéro trois mondial des équipements optiques au deuxième trimestre, derrière le canadien Nortel, qui a perdu la première place au profit de l'américain Lucent.

● L'action de l'éditeur de logiciels de jeux Titus Interactive chutait mercredi de 4,56 %, à 5,35 euros. Elle avait déjà cédé 3,45 % la veille. La publication des mauvais résultats financiers de sa filiale américaine Interplay a contribué à faire plonger le titre. L'éditeur souhaite prendre le contrôle de cette filiale et modifier l'équipe de direction.

● Le titre Vivendi Universal était en recul mercredi et se négociait à 60,2 euros, en baisse de 2,11 %. Selon La Tribune, le groupe de médias aurait des difficultés à céder son pôle de presse professionnelle. Seul VNU aurait fait une offre ferme sur une partie des titres.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 22 AOÛT Cours à 9 h 57 Demier jour de négociation des OSRD : 27 août

Table of stock prices for the first market, listing various companies and their prices in euros.

Main table of stock prices for the first market, listing companies like AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, etc., with their respective prices and changes.

Main table of stock prices for the second market, listing companies like PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PROVIMI, etc., with their respective prices and changes.

Table of international stock prices, listing various international companies and their prices in euros.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 21 AOÛT Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for the new market, listing companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc., with their respective prices and changes.

Main table of stock prices for the new market, listing companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc., with their respective prices and changes.

Main table of stock prices for the second market, listing companies like NEURONES, NICOX, OPTIMS, etc., with their respective prices and changes.

Table of international stock prices, listing various international companies and their prices in euros.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 août

Table of SICAV and FCP prices, listing various investment funds and their prices.

Main table of SICAV and FCP prices, listing various investment funds and their prices.

Main table of stock prices for the second market, listing companies like CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, etc., with their respective prices and changes.

Table of international stock prices, listing various international companies and their prices in euros.



**SPORTS** Montréal a été désignée, mardi 21 août à Tallinn (Estonie), comme siège de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Au terme d'un vote du conseil de fondation de l'AMA, la

ville canadienne a devancé Lausanne, battue au dernier tour de deux voix, Vienne, Bonn et Stockholm. ● APRÈS LES DÉFAITES de Toronto et du Canadien Richard Pound lors des votes

pour la désignation de la ville-hôte des Jeux olympiques de 2008 et la présidence du Comité international olympique, en juillet, ce choix offre une compensation à l'Amérique du Nord,

qui abritera le centre névralgique de la lutte mondiale contre le dopage. ● RICHARD POUND, par ailleurs président de l'AMA, estime « que la possibilité d'installer l'agence dans un

autre continent que l'Europe a été un des facteurs dans le choix » de Montréal. L'Union européenne apparaît comme la principale perdante du vote.

## Montréal abritera le quartier général de la lutte mondiale contre le dopage

La cité canadienne a été choisie pour accueillir le siège de l'Agence mondiale antidopage (AMA) aux dépens de Lausanne, qui comptait sur un plus large soutien du mouvement sportif. Ce vote sonne comme une mesure de compensation pour l'Amérique du Nord, grande perdante des derniers scrutins olympiques

RICHARD POUND, président canadien de l'Agence mondiale antidopage (AMA), et Denis Coderre, secrétaire d'Etat au sport du Canada, ont gagné : Montréal accueillera, à partir de 2002, le siège permanent de l'AMA. Le « conseil de fondation » de cet organisme créé conjointement il y a deux ans par le mouvement olympique et la communauté internationale a décidé, mardi 21 août à Tallinn (Estonie), de faire d'une ville d'Amérique du Nord le centre névralgique de la lutte contre le dopage dans le monde. Montréal l'a emporté au quatrième tour de scrutin face à Lausanne, par 17 voix contre 15. Les autres villes en lice, Bonn, Stockholm et Vienne, toutes trois issues de l'Union européenne, qui paie à la prix de ses dissensions (*Le Monde* du 21 août), ont été éliminées aux tours précédents.

Il y a pourtant encore quelques

mois, Montréal était loin d'être la favorite d'un scrutin qui semblait plutôt devoir couronner Lausanne. Le chef-lieu du canton de Vaud, qui abrite le Comité international olympique (CIO) et plusieurs fédérations internationales, pensait que l'arithmétique la plus basique lui permettrait de conserver le siège de l'AMA, qu'elle héberge « provisoirement » depuis sa création. Le « conseil de fondation » de l'AMA étant composé de deux collèges égaux de votants (17 représentants du mouvement olympique et 17 représentants des autorités publiques), la perspective d'atteindre la majorité n'effrayait pas outre mesure les promoteurs de la candidature de Lausanne, persuadés que la « capitale olympique » chère à Juan Antonio Samaranch rallierait la totalité des voix issues de l'aile « sportive » de l'agence.

En novembre 2000, à l'occasion

d'une réunion de l'AMA à Oslo, le sort de Montréal semblait même scellé. Plusieurs membres de l'organisation avaient alors pris la parole pour s'interroger sur un risque éventuel de « conflit d'intérêts » dans la perspective du vote à venir. En tant que citoyens canadiens, était-il « juste » que Denis Coderre et Richard Pound puissent participer au vote, sachant que Montréal avait fait acte de candidature ? Le règlement du Comité international olympique (CIO) ne dit-il pas, par exemple, que les membres des pays d'où sont issues les villes candidates à l'organisation des Jeux n'ont pas le droit de voter ? Denis Coderre et Richard Pound n'étaient pas seuls dans leur cas : le membre canadien du CIO, Paul Henderson, membre de l'AMA au titre de l'Association des fédérations internationales olympiques d'été (ASOIF), ainsi que l'ancien cham-

pion norvégien de ski de fond Johann Olav Koss, qui vit dans l'Ontario depuis son mariage, se trouvaient dans une situation comparable.

### « CONFLIT D'INTÉRÊTS »

Une expertise juridique a alors été commandée auprès d'un cabinet d'avocats suisse (l'AMA est une fondation de droit privé suisse). Sa conclusion a été dévoilée quelques mois plus tard, au Cap, lors d'une nouvelle réunion de l'AMA : selon le droit suisse, seule l'existence d'« un lien économique et financier direct » entre les votants et les villes candidates peut être considéré comme un « conflit d'intérêts ». Montréal a retrouvé le sourire : les quatre membres canadiens de l'AMA allaient pouvoir voter, en toute liberté, pour la ville de leur choix. Mardi à Tallinn, cette « tolérance » a, de toute évidence, été déci-

sive dans le scrutin, vu que seulement deux voix ont permis de faire la différence. Richard Pound a toutefois préféré s'abstenir.

Seule candidate du continent américain, Montréal a également bénéficié de la coloration très anglophone du collège des « autorités publiques ». Particulièrement actif, ces derniers mois, dans les procédures ayant conduit à l'adhésion de nouveaux membres, Denis Coderre a ainsi largement favorisé l'accès de représentants originaires de pays ayant des relations historiques ou culturelles avec le monde anglo-saxon, à l'instar des trois ministres de pays africains présents à l'AMA : l'un est égyptien, l'autre sud-africain et le troisième nigérian.

Mais Montréal doit aussi son succès aux deux échecs subis par le Canada lors de la 112<sup>e</sup> session du CIO, qui a eu lieu à Moscou à la mi-juillet. Les défaites de Toron-

to, battue par Pékin dans la course aux Jeux d'été de 2008, et de Richard Pound, battu par le Belge Jacques Rogge pour le fauteuil de président, ont été trop larges pour ne pas éveiller une certaine méfiance à l'égard de la maison olympique. Donner l'AMA à Lausanne, alors que l'appareil du CIO a œuvré pour que Pékin et Jacques Rogge l'emportent, n'aurait pas été bien perçu.

Denis Coderre ne s'y est pas trompé en déclarant, mardi : « *Le choix [entre Lausanne et Montréal] était celui entre l'ancien régime et le renouveau.* » Richard Pound, lui, est ravi : il lui suffira de quelques minutes de voiture pour se rendre de son cabinet d'avocat, situé sur le boulevard René-Lévesque, jusqu'à la tour de la Bourse de Montréal où l'AMA aura son siège.

F. P.

### TROIS QUESTIONS À...

#### RICHARD POUND

**1** Vous êtes le président canadien de l'Agence mondiale antidopage (AMA). La décision d'attribuer le siège de l'AMA à Montréal vous satisfait-elle ? Avez-vous fait campagne pour cette ville où vous vivez ?

Je suis, bien sûr, très content, en tant que Canadien, de voir que Montréal abritera l'AMA. Et je suis d'autant plus content que je n'ai pas participé au vote. En tant que président de cette organisation, j'ai pris la précaution de rester neutre jusqu'au bout car, quel que soit le vainqueur, il aurait fallu que je travaille avec. C'est d'abord la qualité du dossier de Montréal qui a fait la différence. Je pense également que le Canada, depuis l'affaire Ben Johnson aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988, a beaucoup fait pour la lutte contre le dopage. Le Canada possède des experts de très grande qualité et l'un des meilleurs laboratoires antidopage au monde, qui se trouve précisément à Montréal. Je crois, enfin, que la possibilité d'installer l'agence dans un autre continent que l'Europe a également été un des facteurs dans le choix final.

**2** Doit-on considérer la défaite de Lausanne comme le signe d'une séparation avec le Comité international olympique ? Est-ce une revanche après votre revers dans la course à la présidence du CIO ?

Depuis sa création, l'AMA a eu déjà l'occasion de démontrer qu'elle était indépendante du mouvement olympique. De plus, le score a été extrêmement serré : seulement deux voix ont permis à Montréal de battre Lausanne. Quant à savoir si mon échec pour la présidence du CIO, en juillet, a eu une influence sur ce vote, la réponse est non. Je n'ai pas exercé de lobbying pour que l'AMA ne s'installe pas à Lausanne. Je ne sais pas moi-même si je vais rester président de l'AMA. Je dois rencontrer le président du CIO, Jacques Rogge, pour en parler avec lui. Pour le moment, je lui ai simplement dit qu'en tant que membre du CIO je resterai à l'AMA jusqu'aux Jeux de Salt Lake City, en février 2002.

**3** Les championnats du monde d'athlétisme, début août à Edmonton, ont été marqués par l'affaire Ilegorova, testée dans un premier temps positive à l'EPO avant d'être relaxée. L'AMA est-elle pour le simple test urinaire ou le test combiné urines/sang anti-EPO ?

Nous avons demandé à notre commission médicale chargée de la recherche de produire des études sur ce sujet. Nous attendons ses conclusions pour le mois de novembre. Il sera alors temps de prendre une décision. Pour le moment, seul le test combinant les deux contrôles a une valeur à nos yeux. Il est encore trop tôt pour savoir ce qu'il en sera lors des Jeux de Salt Lake City.

Propos recueillis par Frédéric Potet

## PSG et Troyes qualifiés pour la Coupe de l'UEFA

PARIS-SAINT-GERMAIN ET TROYES SE SONT QUALIFIÉS, mardi 21 août, pour la Coupe de l'UEFA en écartant respectivement le club italien de Brescia et le club anglais de Newcastle en « finales » retour de la Coupe Intertoto. Les Parisiens, au terme d'une partie tendue, ont fait match nul en Italie (1-1, 0-0 à l'aller) grâce à un but du Brésilien Aloisio (75'), auteur d'un tir puissant consécutif à un bon travail du défenseur Didier Domi. De leur côté, les Troyens ont décroché la première qualification en coupe d'Europe de leur histoire en tenant en échec chez eux les joueurs de l'entraîneur Bobby Robson (4-4, 0-0 à l'aller) au cours d'un match riche en rebondissements. Les Troyens ont mené 4-1, grâce à des buts de Medhi Leroy (25'), Nicolas Goussé (28') et Samuel Boutal par deux fois (47' et 66'), avant de se faire rejoindre sur le fil par Newcastle. Les deux clubs français se sont qualifiés au bénéfice des buts marqués à l'extérieur et connaîtront leur prochain adversaire après le tirage au sort, qui se déroulera à Monaco vendredi 24 août.

### DÉPÊCHES

■ **TENNIS** : Amélie Mauresmo (tête de série n°6) s'est qualifiée, mardi 21 août, pour le troisième tour du tournoi de New Haven (Connecticut) en battant la Slovaque Henrieta Nagyova (7-6 [16-14], 6-3). Sandrine Testud, autre Française en lice dans ce tournoi, a été éliminée par l'Américaine Venus Williams (7-6 [7-5], 6-3).

■ **La Française Mary Pierce** (91<sup>e</sup> au classement WTA) a déclaré forfait pour l'US Open, qui doit débiter lundi 27 août, en raison d'une douleur récurrente dans le bas du dos (lumbago). Depuis le début de saison, la lauréate du tournoi de Roland-Garros 2000 n'a joué que quatorze matches. Sa dernière apparition remonte au tournoi de Strasbourg, en mai, où elle avait été éliminée au premier tour.



L' O R É A L PARIS

**Bravo et merci Michael d'avoir porté aussi haut les couleurs de L'Oréal Paris.**

Michael Schumacher quadruple champion du monde avec

**ELSÈVE**

**L'ORÉAL PARIS**

Parce qu'il le vaut bien.

www.lorealparis.com



FRANCKE/STUDIO X

## Chios, l'île des capitaines

### KARDAMYLA

de notre envoyée spéciale

Le capitaine Costas Mikidis n'a pas son pareil pour raconter les coups de chien qu'il a essuyés sur toutes les mers du globe. Et il ne se fait pas prier. Le sourcil broussailleux, les yeux perçants des icônes byzantines, le petit homme sec, avec la fougue de ses soixante-cinq ans, oubliée dans l'instant la douceur de cette fin d'après-midi à Marmaro, le port de Kardamyla, sur l'île de Chios, il ignore la lamentation des cigales, les parfums mêlés du jasmin et du citron, le bleu intense de la mer Egée. Campé sur la terrasse de son cabanon, au milieu des figuiers, comme à la barre d'un vaisseau, le capitaine revit « son » typhon en mer de Chine avec la force d'un Conrad.

La voix est grave, le ton autoritaire, les mots courent comme les lames levées par la tempête : « Le 1<sup>er</sup> avril 1980, à trois heures du matin dans le détroit de Taïwan, mon chef ingénieur m'annonce une avarie au moteur, dit-il. Il faut changer un piston. On est au milieu du détroit de Taïwan. On commence à réparer. Tout l'équipage est dans la salle des machines quand la radio annonce une très mauvaise météo. » Avec des vents de 100 km/h et plus, son *Antigone*, un cargo de 25 000 tonnes, appartenant à Stephanos Sravelakis de Kardamyla, les cales pleines de charbon à livrer en Roumanie, roulée, couchée par les déferlantes, dérive et se rapproche dangereusement de la côte chinoise. « Quand, à l'aube, se souvient-il, à 2 milles du rivage, on a été pris dans un courant inverse, qui nous a éloignés des récifs. »

### TOUS ULYSSE

« Dans chaque famille, on ne compte pas moins d'un capitaine, affirme Costas Mikidis. On se rencontre partout dans le monde, on communique par radio VHF, des Caraïbes à l'océan Indien. Je ne suis pas de Grèce mais de Kardamyla », insiste-t-il. Le fier sexagénaire est le prototype des enfants du pays. Tous Ulysse, tous fils d'Homère. Tous, capitaines, matelots ou armateurs. L'auteur de *L'Iliade* et de *L'Odyssée* serait, dit-on, né à Chios, cette île de 50 km de long

avec profit et exporte, depuis l'Antiquité, à travers la Méditerranée et au-delà, la fameuse résine provenant du lentisque qui parfume l'ouzo, les pâtisseries et est utilisée dans l'industrie pharmaceutique.

A l'inverse de Pyrgi, Kardamyla cache bien son jeu. Le petit port assoupi de la côte nord de Chios donne à la Grèce la plupart de ses marins et il n'y a pas un bateau le long du quai. Seules trois barques pour la pêche. Pas une échoppe. Deux tavernes d'habités au ras de l'eau. Les façades immaculées aux volets clos ceinturent la baie au fond d'un golfe bien fermé. A l'heure de la sieste, de 14 heures à 18 heures, on ne voit pas l'ombre d'une silhouette sur le remblai. Il faut attendre 22 heures, que les terrasses se remplissent, qu'on serve le vin résiné et la friture, pour que les bruyantes tribus familiales tirent Kardamyla de sa torpeur.

sur 20 de large, toute proche de la côte turque et dont la population vénère le rocher duquel le père de la mythologie aurait dispensé son enseignement.

On raconte encore, avec orgueil, que Christophe Colomb, alors tisserand à Savone, aurait participé à deux expéditions, en 1474 et 1475, alors que l'île était sous domination génoise, afin de consulter des marins de Chios. Une maison porte son blason, à Pyrgi, le « village armorié » aux façades couvertes de *xysta*, sgraffite dessinant des frises géométriques, signe ostentatoire de la richesse locale. Pyrgi marque le centre de la région du mastic (la Mastichochochia) où l'on exploite

### Les orangeries du Kampos

La culture des agrumes, introduite sous la domination génoise, occupe une verte échancrure au sud de la ville de Chios. Luxuriante campagne, le Kampos devient le périmètre de prédilection de l'élite chiote. Ces « grandes familles nobles de Chios, issues de très anciennes maisons byzantines, à l'exception des très nobles maisons génoises des Argenti, Grimaldi, Ziffo, etc. », au nombre de trente-sept, dont Philip P. Argenti, descendant de l'une des plus illustres, dresse la liste dans son Livre d'or conservé à la bibliothèque Korais, construisent au XVII<sup>e</sup> siècle des villégiatures d'été (*pyrgoi*) au cœur des orangeries.

Bâties dans un appareillage de pierres ocre et rouge, ces quelque deux cents propriétés patriciennes en imposent avec leurs tours, leurs arcades, colonnades, cour pavée, citerne et porche aux armoiries de la famille. Nombre d'entre elles ont été rachetées par les armateurs. Patrimoine protégé, le Kampos fait l'objet d'un livret édité à l'initiative du ministère de la culture qui suggère des itinéraires, commentaires et photos à l'appui.

DES HISTOIRES FANTAISISTES

Les affaires se traitent ailleurs, à Londres, New York et Athènes. Les armateurs viennent une fois l'an, pour les vacances, du 15 juillet au 15 août. On murmure que la deuxième guerre mondiale aurait été une manne pour ces as du commerce. Des histoires fantaisistes circulent sur le marché noir, les ventes d'armes, les primes d'assurance, les naufrages, les donations et autres fondations. Les 1 250 églises, chapelles et monastères de Chios, dressés jusqu'aux criques et promontoires les plus recu-



GÉRARD MOREL

lés, où brûlent des cierges à la Vierge Marie et aux vingt-deux saints locaux, aident à la paix des âmes.

« Avec 3 000 habitants, Kardamyla est la capitale nautique de la Grèce. 95 % de la population y vit de la mer, la moitié des épouses sont femmes de marins », affirme Maria Dendrinou, moderne Pénélope aux yeux verts et à la chevelure mordorée qui n'a rien à envier à la légendaire éplorée. « Autrefois les enfants embarquaient à douze ans. Aujourd'hui, pour les jeunes de dix-huit ans sans qualification, c'est toujours un bon moyen de se procurer facilement de l'argent », dit-elle.

### UNE POSITION STRATÉGIQUE

Son père était marin, son mari, capitaine de *Fighting-Lady*, est, pour l'heure, en plein Atlantique, entre Liverpool et la Jamaïque. « Je ne voulais pas de ce statut, mais c'est arrivé. On n'avait pas le choix. J'ai trois enfants et toutes les responsabilités. » Maria habite sur le quai. « J'aime l'hiver, confie-t-elle. L'eau, les vagues viennent manger la maison qui est comme un bateau qui ne bouge pas. J'aime la mer par n'importe quel temps, en colère ou calme. » Quelque 800 bateaux, appartenant aux



GÉRARD MOREL

armateurs de Kardamyla, naviguent autour des cinq continents. Les plus grosses fortunes grecques proviennent de cette île perdue de la mer Egée, comme celle des Lemos, ou celle de Stavros Livanos, dont Onassis et Niarchos se disputèrent les deux filles, Tina et Eugénie, qu'ils épousent dans la même église orthodoxe de New York, en 1946 et 1947. Parmi les pionniers, Constantin Vassilachi

achète, en 1898, le premier bateau à vapeur (alors que la flotte kardamylenne comptait 150 unités à voile de 2 300 tonnes), naviguant d'Europe du Nord en Afrique du Sud. L'armateur milliardaire logeait à l'année, avec toute sa famille, au Beau-Rivage à Lausanne.

Ce sens des affaires ne date pas d'hier. Dans l'Antiquité, vers 600 avant J.-C., Chios, puissance maritime et commerciale de taille, instaure la première démocratie, qui, dit-on, inspira celle d'Athènes. D'après Thucydide, les Chiois étaient « les Grecs les plus fortunés ». L'historien parle de « la plus heureuse, la plus riche, la plus sage des villes grecques ». L'expression « vie de Chios » signifiait l'opulence.

Les Byzantins reconnaissent à leur tour la position stratégique de Chios, sur la route des épices entre l'Orient et l'Occident, et la forti-





**ARTS** Le metteur en scène américain Bob Wilson fête cette année ses soixante ans. C'est aussi le dixième anniversaire de la fondation qu'il a créée, Watermill (moulin à eau)

située au nord de Long Island. ● CHAQUE ÉTÉ, l'artiste travaille avec ses équipes dans cet atelier international d'où partent grand nombre de ses idées de mises en scè-

ne théâtrales, d'opéras, concerts, arts visuels et autres performances. ● LE CRÉATEUR du *Regard du sourd*, nous guide dans les jardins et les pièces de « sa base » où figurent des

œuvres d'art au carrefour des mythes anciens et des gestes contemporains. ● « WATERMILL n'est pas une école, dit Yacob Manz, un jeune architecte danois. Mais plutôt

une manifestation de la philosophie, de l'esthétique, du maître des lieux. Cela implique de faire le jardinage, la plongée, ou de réparer une porte. L'arrogance n'a pas cours ici. »

## Vingt-quatre heures dans les pas de Bob Wilson

Chaque été, le metteur en scène américain rejoint Watermill Center, à Long Island. Sa fondation, créée il y a dix ans, est un espace de création où chaque détail est réglé selon son esthétique et où se préparent dans une ambiance d'émulation internationale bon nombre de ses spectacles

### LONG ISLAND

de notre envoyé spécial

A deux heures de Manhattan, vous quittez brusquement l'autoroute insipide qui traverse Long Island et filez à travers les haies des Hamptons, au nord de l'île. Une grille, un chemin de gravier, un humble peuple de chaises, sur un talus couvert d'écorces, vient vous saluer. Une diaspora de chaises, venues d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique, parfois à peine extraites de l'arbre, tournées vers le spectacle du monde. Gardiennes d'un espace dont pas un pouce carré n'est exempt de mise en scène, elles dessinent une économie universelle du corps, de sa majesté. Elles sont le premier signe, orchestré par Bob Wilson, de sa présence. L'annonce que vous entrez dans son univers, celui du Watermill Center.

L'institution, sur laquelle le metteur en scène américain concentre son attention, un mois durant, chaque été, est un *work in progress* : une œuvre en cours. Sur le terrain qui entoure le bâtiment principal – actuellement en travaux – de cette académie sans équivalent, pas un recoin n'échappe à l'œil d'un artiste soucieux des perspectives, des couleurs et des matières. A la lumière, un simple bouquet de soleils, ou la composition d'une coupe de fruits y pourvoient. Dans les sous-bois, des génies de pierre, venus d'Indes extrêmes, le murmurent entre les feuilles, fragments dérobés de l'aventure humaine.

### GESTES CONTEMPORAINS

Bob Wilson aime se placer ainsi au carrefour de mythes anciens et de gestes contemporains. Accrocher une ligne de fuite à un bosquet de pierres dressées et polies il y a plus de cinq millénaires à l'autre bout du monde (île de Sumatra), soutenues dans leur mouvement ascendant par les fûts minces de hêtres.

Le matin trouve le metteur en scène en short et T-shirt noir, devant une petite table, dans la seule pièce accessible du bâtiment. Un long rez-de-jardin face à une pelouse aux encoignures de galets zen. A l'intérieur s'alignent des ordinateurs en tête à tête avec autant de jeunes gens affairés. Cinq idées lancées, nourries, les jours précédents, suivent leur cours entre leurs mains attentives. La pièce est garnie de chaises (originales) de Frank Lloyd Wright ou de Rietveld ; les murs couverts de dessins et de peintures (John Cage, Agnès Martin ou Paul Thek) ; et, surtout, des portraits photographiques. L'hôte conduit inmanquablement le visiteur français devant une photo d'Aragon jeune, par Man Ray : « C'est lui, son article dans un journal français [Les Lettres françaises], une lettre au poète André Breton, qui a lancé ma carrière. » A deux pas : Genet et Gertrude Stein ; Brecht et Weigel ; Jesse Norman et Merce Cunningham. Bob Wilson aussi, jeune. Et sa Marlène. Sous dix angles au moins. Des Nadar, des Man Ray, des Horst, des Mapplethorpe.

La veille, au cours d'une séance de travail, Bob Wilson a décidé que *La Tentation de saint Antoine*, d'après Flaubert (prévue pour Salzbourg 2003), serait un gospel-rock. « Pas un seul spiritual n'est négatif. Bien qu'ils aient été composés par des esclaves, pas un ne s'insurge. L'histoire musicale des Etats-Unis commence avec eux. » Pour cet opéra, il a pensé à Lou Reed. « J'entends déjà ta voix », fait-il écrire au rocker, tandis qu'un assistant tape le programme du jour : 11 h 30 : *La Voix humaine* ; 13 heures : interviews ; 15 heures, collection Paul Thek ; 16 h 30 : *La Femme sans ombre* ; 17 h 30, projet Flaubert. Réunions et ateliers se déroulent sous des tentes blanches, à mi-pente de la clairière. Quelques cloisons esquissent des espaces de travail. Des chaises, encore. Celle de *Hamlet machine* voisine avec un trône d'ebène ; un tabouret de cirer de chaussures avec celui de Starck. Des sculptures. Des échelles (il en possède sept cents). De l'ordre.

*La Voix humaine* est sur le gril. Version Poulenc. Un assistant français,



MARCEL MOLLE

A Watermill, Bob Wilson passe d'un thème à l'autre de la même façon qu'il franchit les fuseaux horaires le reste de l'année.

Jean-Yves Courregelongue, expose l'argument et montre un fac-similé du dessin préparatoire de Christian Bérard. Aussitôt, Bob Wilson envoie chercher un ouvrage de Herbert List, où figure le fameux portrait de Bérard, et une image de femme, qui représente, selon lui, le personnage. Sue-Jane, première main du maître, évoque le film de Rossellini. « *S'il te plaît, j'aimerais le voir* », dit-il. Puis les scènes défilent, résumées. Bob

(personne ne l'appelle autrement) est parti du croquis de Bérard. Une pile de feuilles blanches sous la main droite. Un crayon noir (HB2-doux) avec gomme dans la main gauche. Il cadre, dessine. Un coup de pouce amène une ombre, un coup de gomme une lumière. Chaque scène est annotée. Il demande à entendre la musique.

Rires lorsque la voix de la chanteuse s'élève. Rien à voir avec Jesse

Norman qui reprendra le rôle au Châtelet en septembre 2004, tandis qu'Isabelle Huppert devrait jouer la version théâtrale à l'Athénée. Durée totale ? Quarante minutes. C'est trop court.

Tous passent sur l'aire de jeu. Les chaussures des acteurs et danseurs sont rangées en ligne droite. Un lit oriental est amené. Clémentine Bært – une jeune élève de Georges Lavaudant à l'école de Cannes – s'y replie.

Le maître guide le mouvement de sa main. Un tremblement de feuille sur le drap blanc et tout Wilson est affirmé. Tandis qu'une porte est tracée de trois fils blancs tendus, il joue le rôle du jeune homme, relayé par un acteur.

Combien de temps ? interroge t-il. Pas assez long. Les mouvements sont prolongés. La musique éclate, Clémentine se lève. C'est poignant. En une heure, un prologue muet a

été dessiné. Avec une captation vidéo, les dessins répertoriés ont été envoyés aux archives. Leurs photocopies intégreront le cahier, assorti de textes, qui servira de base au travail futur.

Bob est déjà ailleurs, guidant un groupe de journalistes américains, citant Malraux, raquant, avec patience et courtoisie, pour la centième fois comme si elle était la première, une anecdote en forme de fable, invitant chacun à table pour un savoureux déjeuner, préparé dans de grandes coupes par un cuisinier malais. Et le voici revenu sous les tentes, avec des New-Yorkais, à débattre du financement d'une galerie dédiée à Paul Thek au sous-sol de Watermill. Chacun n'est pas parti, son ordre de mission en tête, qu'il est assis ailleurs, devant une maquette des décors de *La Femme sans ombre*, prévue à l'Opéra-Bastille en décembre 2002. Il compare avec un de ses dessins, demande des corrections, se lève pour saluer une femme de passage, toujours concentré, toujours mobile.

### MOUVEMENT EXACT

Tandis qu'une équipe de dramaturges et architectes allemands planchent sur le projet du lac de Forggensee – face au château de Louis II de Bavière –, sur lequel Bob Wilson a prévu d'envoyer un rideau de fumée en 2003, le metteur en scène est retourné vers son Flaubert. Andy de Groat présente la chorégraphie d'une séquence. Bob la veut sans musique. Puis il place les acteurs à sa façon. « Prenez garde à ce que les mouvements ne soient pas trop mécaniques, vous n'êtes pas des feux de signalisation. »

Il dessine avec les corps comme sur la feuille blanche. Sans cesse. A de nouveaux visiteurs, il dira : « *D'habitude, la mise en place intervient après. Chez moi, c'est avant. Pour Aïda, j'ai d'abord cherché le mouvement exact, puis j'ai mis la musique. La scène occidentale est trop souvent ficelée par le texte. Elle devrait être visuelle, comme en Asie ou en Afrique.* » Il déconstruit patiemment, jusqu'au moment où il réintègre la chorégraphie finale. Ne se lasse pas de reprendre, avant d'être appelé ailleurs. Ainsi Watermill le fait-il passer d'un sujet à l'autre, comme il franchit les fuseaux horaires le reste de l'année. Sans varier sa course, sans regard en arrière. Inspiré par le changement, aspiré dans le mouvement. Assuré de retrouver toute chose devant lui suffisamment nouvelle pour être appelé à la perfectionner.

Jean-Louis Perrier

## Libres enfants de Watermill

### LONG ISLAND

de notre envoyé spécial

Bob Wilson célèbre cette année son sixième anniversaire, qui est aussi le trentième du *Regard du sourd*, le spectacle qui le fit connaître, et le dixième du Watermill Center, le Centre occupe un ancien bâtiment de la Western Union, où aurait été inventé le fax, et dont le clocheton de brique, fait pour capter les signaux du monde, vaudrait bataille. Le coup de foudre qui présida à son acquisition n'ignorait cependant rien de l'environnement des Hamptons, où s'abritent aux temps chauds quelques-unes des plus grandes fortunes des Etats-Unis. Pour être « couché sur un trésor », selon les mots de Charles Fabius, directeur exécutif de la maison Wilson, il n'en faut pas moins l'extraire. Un investissement de chaque instant, qui culmine par une soirée de charité (*benefit*) début août.

L'événement est conçu comme une œuvre en soi. Participation au dîner et aux enchères : mille dollars (mille cent euros). Entre le *benefit* « assiettes d'artistes contre la maltraitance », et le *benefit* « champagne safari » contre la maladie d'Alzheimer, le *benefit* du Watermill Center est l'un des plus courus de la saison. Un fameux marouqui-

nier français a sorti les meilleurs crus de sa cave pour Bob Wilson. Sans trop se préoccuper des provocations de jeunes Russes auparavant mis en scène par lui à la Biennale de Valence (Espagne) sous le titre de « Russian Madness » (Folie russe), et auxquels il a donné champ libre.

Seize photos d'un Lénine rigolar obturent les fenêtres du centre, et quelques aphorismes sur les vertus mal partagées du dollar accompagnent des visiteurs parfois venus en hélicoptère. Entrées et vente aux enchères (Chuck Close, Donald Baechler, Cindy Sherman) ont permis d'engranger 700 000 dollars (765 100 euros) qui laissent entrevoir la réouverture du bâtiment à l'été 2002.

Le Watermill Center traite en premier lieu, un mois de rang, des créations de Bob Wilson. Une douzaine cette année, où domine l'opéra. Il intervient dans un projet dano-suédois sur l'Oeresund, suscité par la création d'une nouvelle région à cheval sur deux pays. Six réunions regroupent anthropologues, architectes, designers, comédiens, pour un programme prévu en septembre 2002.

Bob Wilson traitera d'un opéra sur les camps de concentration des

Japonais durant la guerre (Los Angeles, avec Nagano) ; ou d'un festival au Barbican Center à Londres, pour lequel il souhaite adapter *Ei La Galigo*, épopée de Célèbes. Une douzaine de projets réunissent autour des tables une cinquantaine de personnes venues pour la plupart d'Europe : stagiaires (payants), invités, assistants (payés), dans une imbrication difficile à démêler.

### « OUVRIR AU MONDE »

« *Watermill n'est pas une école, dit Yacob Manz, un jeune architecte danois. Mais plutôt une manifestation de la philosophie, de l'esthétique, du maître des lieux. Cela implique de faire le jardinage, la plongée, ou de réparer une porte. L'arrogance n'a pas cours ici. Si vous ne savez pas déplacer une chaise selon son ordre, vous ne pouvez pas faire partie de l'équipe.* » Quelques-uns se découragent, d'autant que le coût du séjour est de 7 500 dollars (8 200 euros) le plus souvent couverts par une bourse. Mais la plupart reviennent goûter plusieurs années de suite l'atmosphère si particulière des Hamptons. « *Il y a un véritable échange : il nous utilise, certes, mais nous tirons aussi beaucoup de lui* », dit Clémentine Baert.

Le metteur en scène a tout axé

sur les croisements, la jeunesse. « *Si j'étais allé à Yale ou à Harvard suivre des cours de théâtre, je ne serais pas devenu ce que je suis, dit-il. Le centre doit permettre que ce genre de choses arrive. Nous vivons dans un monde de spécialistes. L'éducation étroitise nos possibilités. Je veux que des gens que rien n'appelle à se rencontrer puissent le faire. Je ne veux pas d'une école qui dise : voilà c'est la Bible. Et je veux d'un lieu où le voisinage puisse aller et venir, que les enfants de Brooklyn puissent visiter. Aux Etats-Unis, nous sommes très mal informés de ce qui se passe dans le reste du globe. Nous savons à peine où se trouvent la Pologne ou le Groenland. Watermill doit ouvrir au monde.* »

Pas question d'un théâtre à Watermill. L'idée d'un Bayreuth new-yorkais est repoussée avec le sourire. Il s'agit d'étudier, d'ordonner, de montrer. Rien d'autre. « *Deux fois, Michel Guy m'a offert un théâtre, et j'ai refusé. A Hambourg, les Allemands m'ont proposé un centre, et j'ai refusé. Je ne veux pas être expatrié. Je veux une base. Et, pour-quoi pas, vivre ici. C'est d'ici que je peux lancer le processus de fabrication.* »

J.-L. P.

## L'Agenda 2001/2002

### Mises en scènes

- *Les Trois Sœurs* : Stadsteater de Stockholm, à partir du 12 septembre (création).
  - *Winterreise* : Théâtre du Châtelet à Paris les 24, 27 et 30 septembre.
  - *Woyzeck* : après Berlin, Stockholm, Dublin, Wrocław, Madrid, la pièce sera à Toulouse du 9 au 11 novembre ; et à l'Odéon, à Paris du 30 novembre au 9 décembre.
  - *Siegfried* : Opéra de Zurich, à partir du 18 novembre (création).
  - *Aïda* : à La Monnaie, à Bruxelles, à partir du 30 janvier 2002 (création).
  - *Dr Caligari* : Deutsches Theater à Berlin, à partir du 22 mars (création).
  - *Osud* : Opéra de Prague, à partir du 19 avril (création).
  - *Le Crépuscule des dieux* : Opéra de Zurich, à partir du 20 mai (création).
- ### Expositions
- *Isamu Noguchi* : après Londres (Design Museum, jusqu'au 18 novembre 2001), Weil am Rhein et Madrid ia), l'installation sera à Paris à l'automne 2002.
  - *Theatre of drawing* : Musée McNay à San Antonio (Texas), du 11 au 19 mai.





